



**HAL**  
open science

## Une production d'amphores vinaires Gauloise 4 du IIIe s. timbrée par C. Ennius Paeonus dans l'atelier de Saint-Martin de Cros (Caux, Hérault)

Stéphane Claude Mauné

### ► To cite this version:

Stéphane Claude Mauné. Une production d'amphores vinaires Gauloise 4 du IIIe s. timbrée par C. Ennius Paeonus dans l'atelier de Saint-Martin de Cros (Caux, Hérault). Ghislain Bagan; Stéphane Mauné; Guilhem Beugnon. Recherches archéologiques et historiques récentes en Languedoc central, Actes de la table-ronde de Vailhan, 12 avril 2019, Vailhan 2022., Les Arts Vailhan, pp.141-165, 2023, 978-2-95632-424-9. hal-04377146

**HAL Id: hal-04377146**

**<https://hal.science/hal-04377146>**

Submitted on 30 Mar 2024

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Public Domain

# Une production d'amphores vinaires Gauloise 4 du III<sup>e</sup> s. timbrée par C. Ennius Paeonius dans l'atelier de potiers de Saint-Martin de Cros (Caux, Hérault)

Stéphane MAUNÉ\*

**Résumé** : Cet article traite de la découverte récente d'un nouvel atelier de potiers du territoire de la cité de Béziers situé dans la vallée de la Peyne et daté entre l'époque flavienne et le second quart du III<sup>e</sup> s. Après ses caractéristiques, sont présentées ses productions (matériaux de construction, amphores, céramiques à pâte claire et céramiques Brune Orangée Biterroise). L'utilisation d'un *signaculum* ou d'une empreinte de *signaculum* au nom de Caius Ennius Paeonius pour le timbrage d'une partie des amphores locales constitue une particularité qui permet de s'interroger sur l'usage de ce type d'objet épigraphique si particulier. *In fine*, on propose de reconnaître dans cet affranchi un personnage, peut-être un négociant en vin, impliqué de façon secondaire dans la production de conteneurs vinicoles.

**Mots-clés** : amphores vinaires, timbre, *signaculum*, atelier de potiers, marchands de vin, Narbonnaise.

**Summary** : This article deals with the recent discovery of a new pottery workshop situated on the territory of the city of Béziers, in the Peyne valley, and dated between the Flavian period and the second quarter of the 3rd century. Its characteristics and productions are described, including construction materials, amphorae, pale clay ceramics and Brune Orangée Biterroise ceramic. The use of a *signaculum* or the imprint of a *signaculum*, in the name of Caius Ennius Paeonius, for stamping some of the local amphorae leads to speculation concerning the use of this particular type of epigraphic object. In the end, it is suggested that the freedman named here was possibly a wine merchant, or someone indirectly involved in the production of wine containers.

**Keywords** : wine amphorae, stamp, *signaculum*, pottery workshop, wine merchants, Narbonnaise.

Cet article s'inscrit dans l'Axe 3 « Économie et environnement » (programme ARCHEAPOT) du LabEx Archimède Montpellier ANR-11-0032-01.

## 1. Introduction

La moyenne vallée de l'Hérault constitue, depuis les années 1990, le territoire atelier d'un programme de recherche concernant l'économie rurale d'époque romaine qui a révélé la place prépondérante occupée par la filière vitivinicole, pendant le Haut-Empire, en Narbonnaise centrale (Mauné 1998 ; Mauné, Trintignac 2011 ; Carrato 2017 ; Bigot 2020). L'une des facettes les mieux appréhendées de cette activité concerne la production d'amphores. Celles-ci constituaient, à cette époque, les conteneurs emblématiques du transport du vin à longue distance et leur production était intensive, dans une province en plein développement. Depuis le milieu des années 2000 et les fouilles programmées de Contours (Mauné, Bourgaut 2020) et de Saint-Bézard (Mauné *et al.* 2006 ; Carrato 2017) sont venus s'ajouter aux ateliers déjà connus plusieurs centres de production dont certains (Embournière et L'Estagnola) ont bénéficié récemment de fouilles programmées (fig. 1) (Mauné *et al.* 2018a et b).

Les découvertes, exceptée celle d'Embournière à Neffès, ont été faites par le biais de prospections pédestres et/ou d'analyses physico-chimiques. Elles résultent d'une recherche ancrée dans une archéologie du terroir, liée à un réseau d'informateurs locaux et d'associations œuvrant depuis longtemps en faveur de la sauvegarde du patrimoine enfoui. C'est la conjonction de ces spécificités qui expliquent, on va le voir, la mise en évidence d'un nouvel atelier de production

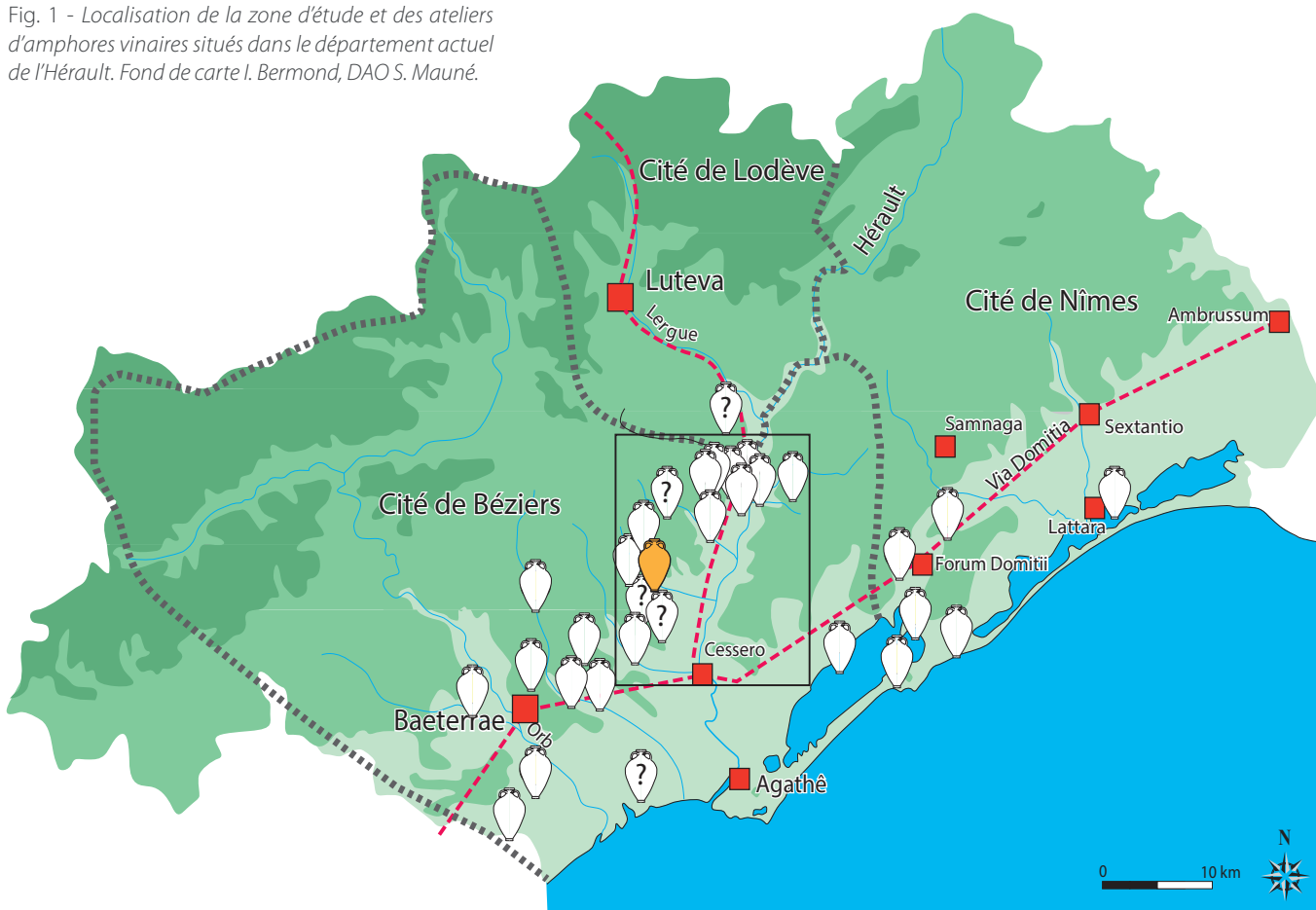
d'amphores dans la vallée de la Peyne, dans l'emprise de l'établissement rural de Saint-Martin de Cros à Caux<sup>1</sup>.

Cette découverte vient clore une enquête commencée il y a 30 ans, au moment de la mise au jour dans les collections du Groupe de Recherches Archéologiques de Pézenas<sup>2</sup> d'un timbre inédit sur amphore Gauloise 4. Il provient de la villa gallo-romaine de la Perrière (Pézenas) et révèle les *tria nomina* de C. Ennius Paeonius imprimées en creux avec un *signaculum* rectangulaire en bronze (Mauné 1998, p. 211). La mise au jour, en 2001, lors de la fouille programmée de l'Auribelle-Basse (Pézenas), d'un second exemplaire dans un vaste dépotoir des années 220/250 ap. J.-C. orienta la réflexion vers la proximité d'un atelier de production puisque les deux sites de découverte étaient installés en vis-à-vis, sur les deux rives de la

(1) Mes remerciements vont à Oriane Bourgeon (Docteur de l'Université de Montpellier/Ancien membre scientifique de la Casa de Velázquez-Madrid) pour nos échanges concernant l'organisation sociale du monde des producteurs d'amphores à huile de la vallée du Génil (Andalousie). Je n'oublie pas également Ghislain Bagan qui a accepté, au fil de l'eau et après le montage d'une première version, les modifications apportées au contenu de cet article.

(2) Celles-ci avaient été jetées à la décharge par des employés municipaux, chargés de nettoyer le local mis à disposition de cette association, dissoute quelques années auparavant. C'est mon ami Christophe Bot (Pézenas) qui m'avait averti de la présence des cartons de l'association à la décharge et en avait assuré le sauvetage.

Fig. 1 - Localisation de la zone d'étude et des ateliers d'amphores vinaires situés dans le département actuel de l'Hérault. Fond de carte I. Bermond, DAO S. Mauné.



Peyne, à moins de 1 km l'un de l'autre<sup>3</sup>. Comme en principe, et excepté sur le Rhône, les amphores vinaires de Narbonnaise, conteneurs pondéreux par excellence, avaient plutôt tendance à descendre les fleuves et les rivières pour rejoindre les ports lagunaires ou maritimes, l'hypothèse la plus plausible pour localiser l'atelier émetteur était de considérer que celui-ci se trouvait dans la vallée de la Peyne, en amont de Pézenas.

Des analyses physico-chimiques réalisées au Laboratoire de Céramologie de Lyon par Anne Schmitt sur les deux premiers timbres trouvés à Pézenas avant 2015 mais également sur des amphores Gauloise 4 collectées dans l'emprise de l'atelier de potiers de Notre-Dame de Mougères (Caux) avaient permis de noter une bonne corrélation entre les deux lots. Ces résultats, présentés *infra*, avaient conduit à supposer que c'est de ce centre de production que pouvait provenir ce timbre. En réalité, celui-ci était bien plus proche de Pézenas, à 4 km en aval de Mougères, comme l'ont montré les informations récentes recueillies sur l'établissement rural de Saint-Martin de Cros (fig. 2). Cette proximité géographique induit que les deux ateliers ont utilisé le même type d'argile, ce qui n'étonne guère.

Saint-Martin de Cros se trouve dans la vallée de la Peyne, entre Pézenas et Roujan, à environ 25 km au nord-est de Béziers. Dans l'Antiquité, la vallée de la Peyne appartenait à la partie septentrionale du territoire de la colonie romaine de *Baeterrae*/Béziers, fondée en 36 av. J.-C. par C. Iulius Octavius et peuplée de vétérans de la VII<sup>e</sup> légion (Clavel 1970 ; Christol 2010, p. 147-174).

L'environnement archéologique de Saint-Martin est marqué par la présence d'une douzaine d'établissements ruraux et de *villae*, installés là, pour l'essentiel, en trois étapes principales : à l'époque tardo-républicaine (voire avant), pendant la période augustéenne ensuite, puis durant la première moitié du I<sup>er</sup> s. (Mauné 1998, p. 54-55, 86 et 90) (fig. 3). Durant le Haut-Empire, la vallée fut donc intensément occupée et mise en valeur mais subsistaient des zones vides comme l'ont montré les prospections pédestres et la surveillance des travaux agricoles effectuées depuis le début des années 1990.

À l'opposé du site d'installation de Saint-Martin, une zone de 2 km<sup>2</sup> s'étendant jusqu'au Rieurtort et comprenant l'actuel « Bois de Rataco » se singularise ainsi par l'absence de tout établissement antique. Dans les secteurs encore boisés, l'examen attentif des lits des ruisseaux et des talus soumis à l'érosion n'a pas été plus fructueux. Les sols sont ici constitués d'une terrasse alluviale ancienne de gravillons et graviers installée sur un substrat marneux du Miocène, peu fertile.

Il est probable que ces espaces, apparemment vides d'occupation, puissent correspondre à des zones boisées desquelles pouvaient être retirés des profits liés à l'exploitation du bois de chauffe et de construction, à l'élevage et à la chasse. C'est immédiatement au sud de ce secteur que se trouve l'Auribelle-Basse où ont été fouillés en 2000/2004 puis en 2015 des bâtiments et aménagements qui semblent établis à la périphérie d'un sanctuaire d'une petite agglomération d'époque romaine en partie recouverte par le château et le parc de Roquelune. Il est envisageable que cette portion de

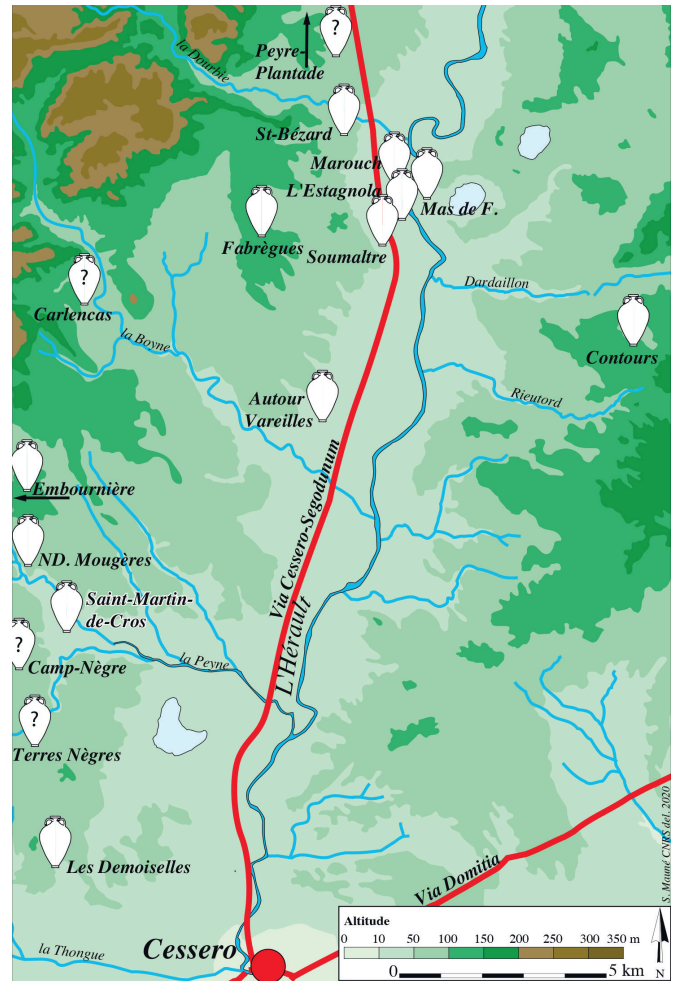


Fig. 2 - Carte de répartition des ateliers d'amphores vinaires de la moyenne vallée de l'Hérault avec localisation du site de Saint-Martin de Cros (Caux). Fond de carte I. Bermond et S. Mauné, DAO S. Mauné.

territoire ait constituée un *ager extra clusus et non adsignatus*, c'est-à-dire une terre publique, peut-être une forêt, non divisée et exclue de l'assignation dont la gestion revenait à l'état, à une colonie, à une collectivité locale ou bien à un lieu sacré ou religieux (Chouquer, Favory 2001, p. 409). Seule la découverte d'une inscription lapidaire ou bien d'une borne permettrait cependant de confirmer cette hypothèse.

Sur le rebord du plateau de Caux, en amont de Saint-Martin de Cros et dominant la vallée de la Peyne, se trouve un alignement de plusieurs établissements petit à moyen qui indique, dans ce secteur, une colonisation agraire probablement organisée sous la forme d'un réseau linéaire daté de la seconde moitié du I<sup>er</sup> s. ap. J.-C. Sur la rive droite, l'occupation est plus diffuse et se caractérise par la présence d'au moins deux centres domaniaux (La Prade et Camp Nègre à Alignan-du-Vent) plus importants. Le second était d'ailleurs associé à un atelier de potiers ayant produit de la céramique Brune Orangée Biterroise et probablement des amphores et des *dolia*, pendant le Haut-Empire. Dans cette zone, et cette remarque peut être étendue à toute cette partie du bassin versant, plusieurs établissements importants ou *villae*

(3) La découverte en 2015, dans le comblement du puits de l'Auribelle, d'un troisième exemplaire de ce timbre ne fit que renforcer notre certitude.

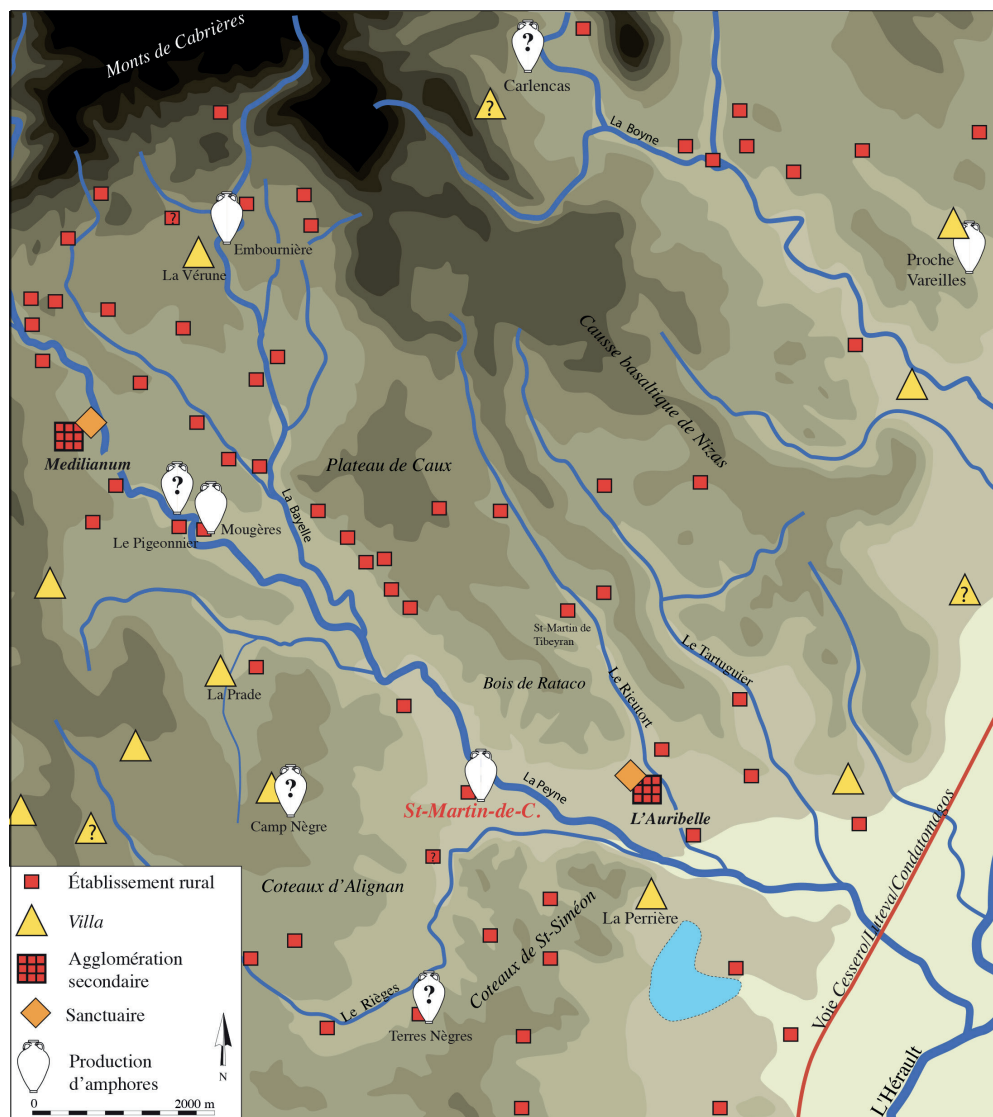


Fig. 3 - L'occupation du sol des II<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> s. ap. J.-C. dans la basse vallée de la Peyne. Fond de carte G. Bagan, DAO S. Mauné.

ont été fondés dans un large horizon tardo-républicain, vraisemblablement en lien avec la centuriation précoloniale Béziers B. En remontant la vallée, on bute, après l'agglomération secondaire de Roujan/Medilium (Colin *et al.* 2007), sur une série de reliefs appartenant à la partie méridionale des Monts de Cabrières où l'occupation est plus diffuse et se concentre dans quelques petits bassins versants et cuvettes de quelques hectares, comme l'ont bien montré les recherches de Vincent Lauras (Lauras 2018\* et article dans ce volume).

## 2. Un établissement rural d'époque gallo-romaine

L'établissement antique de Saint-Martin de Cros se trouve à la pointe sud-orientale de l'actuelle commune de Caux, à 42-40 m d'altitude, sur la rive droite de la Peyne qu'il surplombe de quelques mètres et dont le lit actuel se trouve à moins de 100 m au nord (fig. 4 et 5). Il occupe deux larges terrasses cultivées, séparées par un talus d'environ 1,30 m de hauteur, sur une surface estimée de 2500 à 3000 m<sup>2</sup> (Mauné 1998, p. 337-338). Saint-Martin de Cros appartient à la classe des établissements de taille moyenne de cette partie du territoire de la colonie

romaine de Béziers qui constituent l'essentiel de l'ossature du peuplement rural du Haut-Empire. Découvert à la fin des années 1980 grâce à des prospections de Georges Cabrol, il avait fait l'objet, en 1994, d'une notice dans l'inventaire archéologique communal (Mauné 1994\*) puis avait été intégré à la Carte Archéologique Nationale du Ministère de la Culture, placée à Montpellier sous la responsabilité de Pierre-Yves Genty (†).

Le nom de ce tènement cadastral est lié à l'existence d'une chapelle dont l'hagionyme Saint-Martin pourrait renvoyer à une fondation tardo-antique, mais qui n'est pas localisée précisément. Il existe deux mentions médiévales *Tinerano* (1323) et *Tiverano* (14<sup>e</sup> s.) – donnant alors Saint-Martin de Tibeyran ? – qui, d'après Thomas et Carou, cités par Hamlin, seraient à identifier avec ce lieu-dit. Cependant, dans son étude sur la commune de Caux, José Barthélémy identifie à raison, grâce à un acte de bornage de 1487, ce Saint-Martin de Tibeyran avec la Métairie de Saint-Martin qui se trouve à quelques centaines de mètres au nord, dans la petite vallée du Rioutort, contre le tracé de l'ancien chemin haut de Pézenas à Caux (Barthélémy 2013\*, p. 21-24), sur l'emprise d'un établissement antique (Mauné 1998, p. 341). Le déterminant actuel « Cros » est un terme occitan



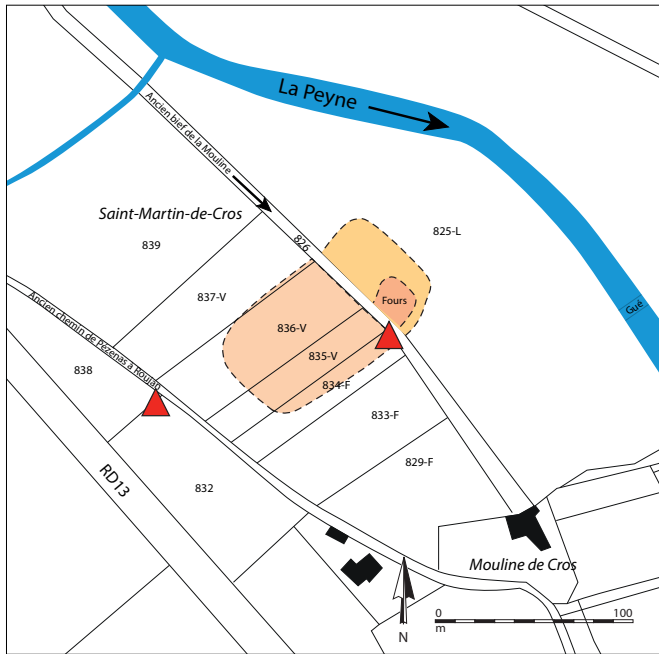


Fig. 4 - Localisation sur le fond cadastral communal de 1934 rénové de l'établissement rural antique et de l'atelier de potiers de Saint-Martin de Cros (Caux) ; les triangles rouges localisent les éléments lapidaires présentés au paragraphe 2.3. DAO S. Mauné.

qui signifie « "creux", généralement avec le sens plus précis de "dépression ; terrain bas entouré de collines ; vallon" » (*ibid.*) qui correspond bien au contexte topographique local. L'examen du cadastre communal de 1827 montre la présence d'un long bief (parcelle 826 du cadastre) alimentant, depuis un captage amont sur la Peyne, la « Mouline de Cros ». Le bief installé au pied du talus traverse l'établissement antique sur toute sa longueur. Aujourd'hui, le bief est bouché, le moulin ne fonctionne plus et seul un fossé, presque entièrement comblé, matérialise le tracé de cet ancien aménagement hydraulique<sup>4</sup>. Il est plus que probable que lors de son creusement, réalisé avant l'année 1827, les vestiges antiques aient été éventrés sur plusieurs dizaines de mètres linéaires.

Le mobilier céramique assez abondant recueilli en surface dans les années 1980 et 1990 (parcelles 835/836) fixait la chronologie d'occupation de l'établissement antique entre le début du I<sup>er</sup> s. et le milieu du II<sup>e</sup> s. De nouvelles prospections effectuées au début des années 2000 et restées inédites avaient par ailleurs permis d'observer la présence, sur ces mêmes parcelles occupées par une vieille vigne à très faible lisibilité, de quelques surcuits de tuiles caractéristiques mais l'absence de tout fragment d'architecture de four laissait planer un doute sur la présence d'installations artisanales. À la fin de l'année 2019, une prospection réalisée par G. Cabrol dans la partie basse de l'établissement (parcelle 825), après l'arrachage de la vigne et un charrage profond, a confirmé l'extension du site

(4) Ne subsiste de ce bief qu'un petit ouvrage d'art en pierre, recouvert par la végétation et situé à environ 200 m en amont du site archéologique, au point de franchissement d'un fossé parcellaire destiné à évacuer les eaux pluviales vers la Peyne toute proche.

vers le nord et a également livré du mobilier céramique. C'est à cette occasion qu'une anse d'amphore gauloise 4 présentant un timbre en partie effacé, C. ENNI/PAEONI, a été recueillie.

## 2.1. Caractérisation de la zone artisanale

Au début du mois de février 2020, la parcelle 825 a fait l'objet d'une prospection systématique approfondie. Lors de cette sortie a été observé un épandage de fragments de tuiles, briques, amphores, céramiques à pâte claire et à pâte sableuse, sur un peu moins de 1500 m<sup>2</sup>. C'est du centre de cette concentration que provient le timbre ramassé en 2019.

Dans la partie méridionale de cette zone, de nombreux fragments de briques de four(s) associés à des fragments de *tegulae*, d'*imbrices* et de moellons en calcaire coquillier présentant des traces de chauffe et qui se répartissent sur une surface de 200 m<sup>2</sup> environ, matérialisent probablement l'emplacement d'au moins deux fours. Les briques présentent une épaisseur d'environ 6,5 cm et leur longueur conservée maximale est de 11 cm ; plusieurs d'entre elles portent des restes de liant constitué d'argile mêlée à des graviers de quartz blanc. Tous les fragments de terres cuites architecturales sont de couleur orange à rouge et aucun ne présente de trace de vitrification qui, en général, concerne les éléments mis en œuvre dans la partie basse de l'alandier et du couloir de chauffe des fours. Cette observation laisse à penser que seules les parties hautes des unités de cuisson auraient été endommagées par les travaux agricoles.

L'élément le plus intéressant est un fragment de grande brique en T (fig. 6) qui atteste que l'un des fours au moins

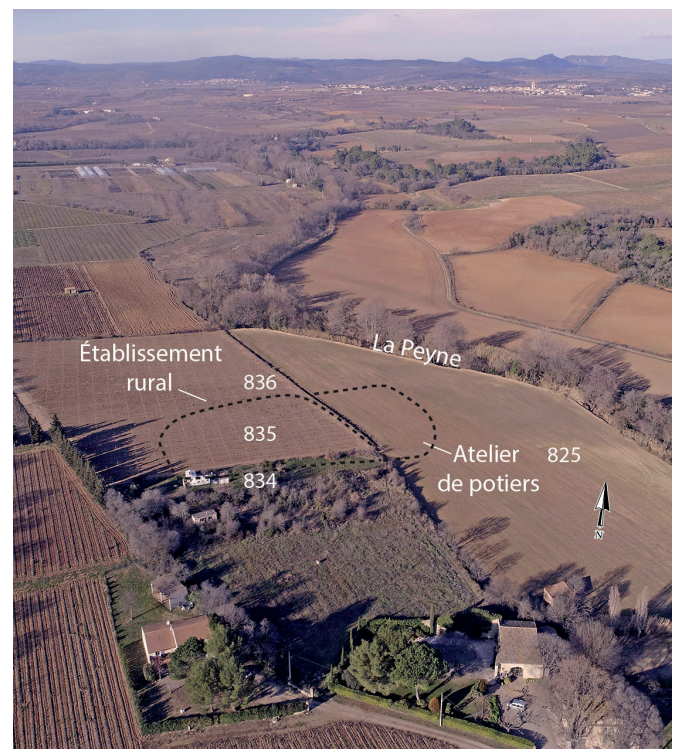


Fig. 5 - Vue aérienne prise du sud de l'établissement rural antique et de l'atelier de potiers de Saint-Martin de Cros (Caux). Cl. V. Lauras-Globdrone©, DAO S. Mauné.

disposait d'une sole amovible. Cette brique (haut. cons. 20,5 cm ; ép. 5 cm ; larg. max. 23 cm) présente, à son sommet, deux tenons latéraux qui lui permettaient d'être suspendue entre les murets parallèles de la chambre de chauffe. La largeur du corps central est de 21 cm qui donne la largeur des conduits de chaleur/événets. Les comparaisons faites avec le corpus des briques en T des ateliers fouillés de la vallée de l'Hérault, récemment étudié (Mauné, Bourgaut 2020, p. 114-117), indiquent que la brique de Saint-Martin est la plus large connue. Par conséquent, elle semble devoir être rattachée à un grand four puisque la largeur des événements est en principe proportionnelle à la taille de l'unité de cuisson.

Les fours ont toutes les chances de se trouver alignés, à la perpendiculaire du talus séparant le quartier artisanal de l'établissement rural, orientés au nord/nord-est et donc ouverts au vent dominant. Deux fragments de tuyau(x) tourné(s) en terre cuite (long. max. cons. 11 cm ; diam interne 6,5 cm) montrant des traces de mortier de chaux pourraient par ailleurs indiquer l'existence d'une adduction sous pression destinée à alimenter des bassins de production d'argile qu'il faut peut-être situer au nord du secteur artisanal. Des concrétions dans le conduit indiquent en effet qu'ils ont été utilisés et ne constituent pas des rebuts de production, ce que confirme aussi leur pâte, distincte de celle de l'atelier.

## 2.2. Caractérisation de la zone de bâtiment(s) surplombant l'atelier

Des ramassages de surface systématiques réalisés dans les semaines qui ont suivi, sur les parcelles 835 et 836 surplombant l'atelier, ont permis de compléter les informations déjà disponibles. Elles ont également entraîné la découverte de deux autres timbres de Paeonius.

Le mobilier céramique exogène présent à la surface de cette vigne appartient au Haut-Empire et au III<sup>e</sup> s., à l'exception d'un bord d'amphore étrusque 3AB du VI<sup>e</sup> s. av. J.-C.<sup>5</sup>. Il comprend, pour la vaisselle de table et de service, plus de 150 fragments et éléments de formes : 3 fragments de sigillée italique dont un appartient à une assiette, 1 pied de plat en céramique calcaire grise de la Graufesenque d'époque augustéenne, une abondance de sigillée sud-gauloise (bols Ritt. 8, Drag. 27 et 33, coupelle Drag. 22, coupes Drag. 29 et 37, assiettes Drag. 18/31, 19, 36 et 15/17, Haltern 2 et Curle 15), de la céramique à paroi fine hispanique et de la Graufesenque (gobelets ovoïdes de type Bertrand 16 ; voir Genin 2007, p. 147-148), 1 bord de coupe Hayes 36 en sigillée claire A, 1 bord de coupes Desbat 8/12 et Desbat 15/16 ainsi qu'une quinzaine de fragments de sigillée claire B.

La vaisselle culinaire utilisée provient bien sûr de l'atelier adjacent (BOB), nous y reviendrons, mais des vases d'origine exogène sont présents : pots, plats et marmites en céramique kaolinique, à points de chaux, à pâte sableuse réductrice, en modelée du Haut-Empire, bord de mortier italique Dramont D2. Le cortège amphorique comprend des fragments

(5) Il renvoie probablement à la présence d'une occupation rurale ou d'une sépulture à incinération dont les vestiges auront été détruits par l'établissement antique. On se trouve à moins de 2 km de l'*oppidum* de Saint-Siméon et de la nécropole de Saint-Julien (Pézenas), dans une zone où ont notamment été identifiés plusieurs établissements ruraux isolés des VI<sup>e</sup> et/ou V<sup>e</sup> s. av. J.-C.

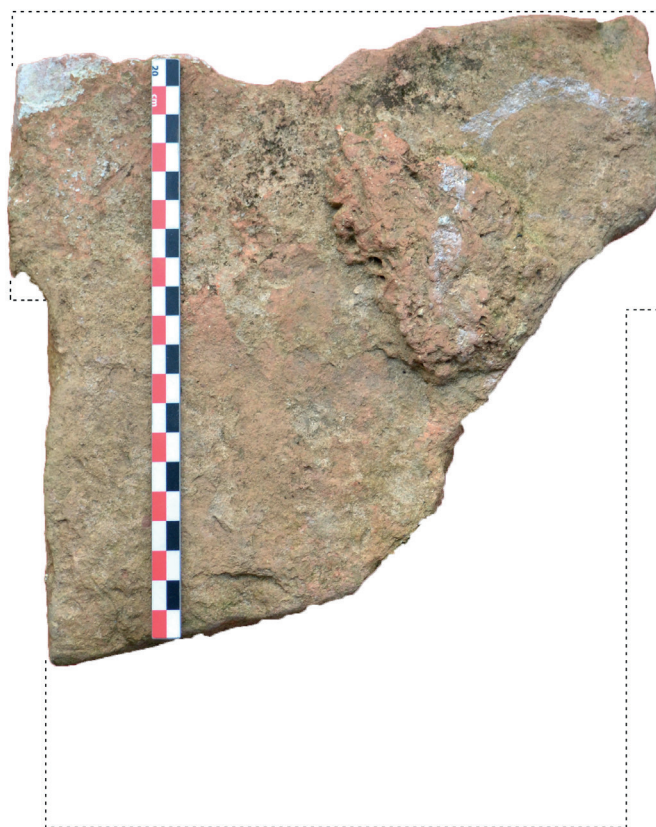


Fig. 6 - Fragment de brique en T appartenant à la sole amovible d'un four de l'atelier de potiers de Saint-Martin de Cros (Caux). Cl. S. Mauné.

de contenants vinaires de Tarraconaise (Pascual 1 et/ou Dr. 3-2), de Dr. 20 à huile de Bétique, de Dr. 7-11 à produits halieutiques de la Baie de Cadix, d'Haltern 70 à *defrutum* de la vallée du Guadalquivir et d'amphores africaines indéterminées.

L'emprise de cette partie haute de l'établissement est marquée par la présence d'éclats de blocs/moellons en calcaire coquillier, de quelques blocs bruts de basalte exogènes et par une abondance de fragments de tuiles. Des traces de mortier de chaux visibles sur quelques gros galets alluviaux attestent leur intégration dans les maçonneries des bâtiments, probablement en fondation. Le seul élément décoratif recueilli est un fragment de plaque de calcaire fin blanc (long. max. cons. 80 mm ; ép. 17 mm) qui devait couvrir un sol maçonné. Il a été trouvé à quelques mètres de quatre fragments de briques (long. max. cons. 10 cm ; ép. 4 cm) que leur épaisseur permet d'identifier comme des éléments quadrangulaires mis en œuvre pour la construction de la *suspensura* d'hypocauste de thermes (Bouet 1999, p. 124 et ss). Dans le même secteur a été observé un fragment de tuf basaltique brûlé (*praefurnium* ?), quatre briquettes de sol en *opus spicatum*, ainsi qu'une concentration de fragments de *tubuli* d'hypocaustes (voir *infra*). Enfin, quatre fragments de tuyaux tournés, d'un diamètre externe de 12,5 cm et d'un diamètre interne de 8,9 cm ainsi qu'un fragment de tuyau moulé (8,3 et 5,5 cm de diam.) ont été trouvés dans le même secteur. La pâte des premiers est calcaire fine sans dégraissant apparent, celle du tuyau moulé



est sableuse, de couleur beige ; elles ne semblent pas être locales comme celle des fragments recueillis dans le secteur des fours. Dans la vallée de l'Hérault, ce type de canalisation, produit notamment à Aspiran/Saint-Bézard, est attesté à l'époque julio-claudienne ; il est ensuite remplacé par des *fistulae* en plomb. Tous ces éléments évoquent la présence d'un petit espace thermal qui se trouvait dans la partie nord de l'établissement. Enfin, une grosse scorie très dense, qui s'apparente à un culot de forge, atteste le travail du fer sur le site, à une époque indéterminée, vraisemblablement pour de simples travaux de réparation et/ou d'entretien.

Les fragments de *dolia*, abondants (env. 60), mais de petites tailles (max. 10 à 15 cm) et dispersés sur le site, montrent des origines variées : moyenne vallée du Rhône (rares ; cf. Carrato *et al.* 2019), région d'Agde et de Servian/Béziers (sur ce groupe, voir Carrato 2017, p. 250-253). De nombreux fragments appartiennent par ailleurs à des exemplaires dont la pâte, qui contient des graviers alluviaux associés ou pas à des fragments de pouzzolane, se rattache à des ateliers locaux de la vallée de la Peyne, mal connus à l'exception de celui d'Embournière à Neffiès (Mauné *et al.* 2018a). De ce centre de production situé à 5 km au nord-ouest proviennent environ un quart des fragments visibles sur le site. Les deux bords recueillis, de type TRI-4 et TRI-5a ou b (Carrato 2017, p. 119) appartenant à des petits *dolia* de faible contenance, sont également d'origine microrégionale.

Une grande partie de ces fragments est à rattacher à des *dolia* du début de l'époque julio-claudienne et fait écho à la présence de fragments de grandes tuiles à pâte sableuse et rebords hauts, caractéristiques de l'époque augustéenne. Il est difficile de se prononcer, avec des conteneurs aussi fragmentés et des provenances aussi hétérogènes, sur la physionomie de ce chai vinicole. L'impression, si celui-ci était bien installé dans la partie actuellement connue de l'établissement, est celle d'une unité de stockage constituée de *dolia* d'occasion comme on en connaît par exemple dans la *villa* de Vareilles à Paulhan (chai extérieur sud ; Mauné 2003 ; Carrato 2017, p. 428). Il est certain qu'un entrepôt de petite taille se trouvait ici (contre ou en partie sur le secteur thermal ?) mais il est cependant possible qu'un chai plus ancien et plus important ait été installé dans la partie méridionale du site (parcelle 833)<sup>6</sup>.

### 2.3. Des blocs de pierre taillés remarquables

Deux fragments de blocs taillés et peut-être un troisième, présentant des aménagements spécifiques indiquant leur mise en œuvre dans les parties productives et utilitaires de l'établissement ont été observés (voir *supra*, fig. 4).

À la pointe nord de la parcelle 832, le long de l'ancien chemin de Pézenas à Roujan, sous une épaisse couche de végétation mêlée à des galets et des blocs ont été trouvés deux imposants blocs architecturaux en calcaire coquillier local dont la morphologie et les traces obliques des ciseaux de taille, visibles à leur surface, trahissent une origine antique. Le premier élément (haut. cons. 0,33 m ; larg. cons. 0,53 m ; long. cons. 0,30 m), brisé de toutes parts et qui ne conserve, en partie, que deux de ses quatre faces constitue l'une des

(6) Cette parcelle est depuis fort longtemps occupée par une friche désormais boisée et il est possible que le site s'étende dans ce secteur.



Fig. 7 – Éléments en pierre provenant de l'établissement rural de Saint-Martin de Cros (Caux). 1 : Fragment de bloc de contrepoids de pressoir antique. 2 : Bloc cassé, en grand appareil, avec canal sur sa face supérieure. 3 : Bloc monolithe triangulaire ; possible déversoir hydraulique de datation non assurée. Cl. S. Mauné CNRS.

deux extrémités d'un bloc de contrepoids de pressoir comme l'indique la réservation latérale rectangulaire (17 x 8 cm cons.) visible sur sa face supérieure (fig. 7, n°1). Il s'agit d'un contrepoids de treuil à deux mortaises en queue d'aronde (type 1-var. 10 ou 15) ou d'un contrepoids de vis à évidement central et deux mortaises en queue d'aronde (type 5-var. 50) (Brun 1986, p. 120-122).

Le second élément est bien plus volumineux. Il s'agit d'un fragment d'un bloc en grand appareil (haut. cons. 0,56 m ; larg. cons. 0,79 m ; long. cons. 0,66 m) pourvu sur sa face supérieure d'un canal (larg. cons. 0,24 m ; haut. cons. 10 cm) qui indique que l'on est là en présence d'un élément qui appartenait peut-être à un ouvrage hydraulique d'assez grande ampleur (fig. 7, n°2). Un bloc assez semblable, également en calcaire coquillier, mais de dimensions inférieures, a été mis au jour dans le comblement du moulin hydraulique de l'Auribelle-Basse (Pézenas ; Mauné *et al.* 2007), à 2 km à l'est de Saint-



Martin. Il constituait la terminaison de l'aqueduc alimentant, par le haut, l'installation minotière. En l'absence de fouille, il est difficile de se prononcer sur la fonction précise de l'élément trouvé à Saint-Martin. La découverte de fragments de tuyaux en terre cuite fait supposer que l'établissement disposait d'une alimentation en eau sous pression et peut-être faut-il le rattacher à un aqueduc, tels ceux reconnus dans les *villae* de Vareilles (Paulhan) et de Saint-Bézard (Aspiran), distantes de quelques kilomètres.

Enfin, à l'extrémité nord-ouest de la parcelle 834, dans un clapas formé par l'accumulation de blocs divers – parmi lesquels sont présents de véritables morceaux de murs maçonnés au mortier de chaux – et de fragments de tuiles provenant de la destruction de l'établissement antique par les travaux agricoles, a été découvert un monolithe en molasse blanche, de forme triangulaire (fig. 7, n°3). Il mesure 0,75 x 0,68 m, son épaisseur conservée est de 0,30 m et l'un de ses trois côtés comporte un surcreusement incurvé qui s'étend jusqu'à la pointe opposée et qui le fait interpréter comme un bec verseur, destiné à un ouvrage hydraulique. On a le sentiment, lorsque l'on examine cet élément, d'être en présence d'une sorte de déversoir de trop-plein de bassin ou de canalisation. Comme on l'a signalé plus haut, l'existence d'un bief moderne voir médiéval ainsi que la proximité d'un moulin ne permettent pas de rattacher à coup sûr cet élément à l'occupation antique.

#### 2.4. Pour résumer les données de surface

Les indices qui se rapportent à la présence d'au moins deux fours conduisent à identifier un nouvel atelier de potiers de la vallée de la Peyne qui s'ajoute à ceux déjà connus dans la partie orientale de la cité de Béziers. Les prospections ont permis de collecter un abondant mobilier qui renseigne, on va le voir, sur ses différentes productions mais aussi sur sa chronologie. Le quartier artisanal (1500 m<sup>2</sup> max.) est séparé de l'établissement rural proprement dit par un talus d'1,30 m de hauteur environ et se déploie parallèlement à la rivière Peyne. Le quartier d'habitat et de bâtiments probablement utilitaires qui surplombe l'atelier se déploie sur une surface de 3000 m<sup>2</sup> ; il n'est pas exclu que la friche qui occupe la parcelle 833 masque des vestiges antiques mais, comme sur la parcelle 829 où un charrage récent a mis au jour la terrasse alluviale, aucun élément antique n'y est pour le moment observable. Dans la zone d'habitat, la découverte de fragments de *tubuli*, de briques de *suspensura* et de tuyaux en terre cuite permet d'identifier un petit secteur thermal, vraisemblablement alimenté par un aqueduc ce qui laisse à penser que l'établissement disposait peut-être d'une *pars urbana*. Peut-on sur cette base considérer que nous sommes en présence d'une petite *villa* ? La seule présence de bains, qui peut constituer un simple équipement de confort, ne permet pas de l'affirmer car manquent à l'appel les éléments décoratifs, marbre notamment. Il est en tout cas remarquable d'observer qu'à un moment donné, postérieur à la fin de l'époque julio-claudienne ou de l'époque flavienne (voir *infra*), l'un des propriétaires successifs de l'établissement a établi ici un atelier de potiers permettant notamment la production d'amphores vinaires, ce qui indique tout de même une certaine surface financière.

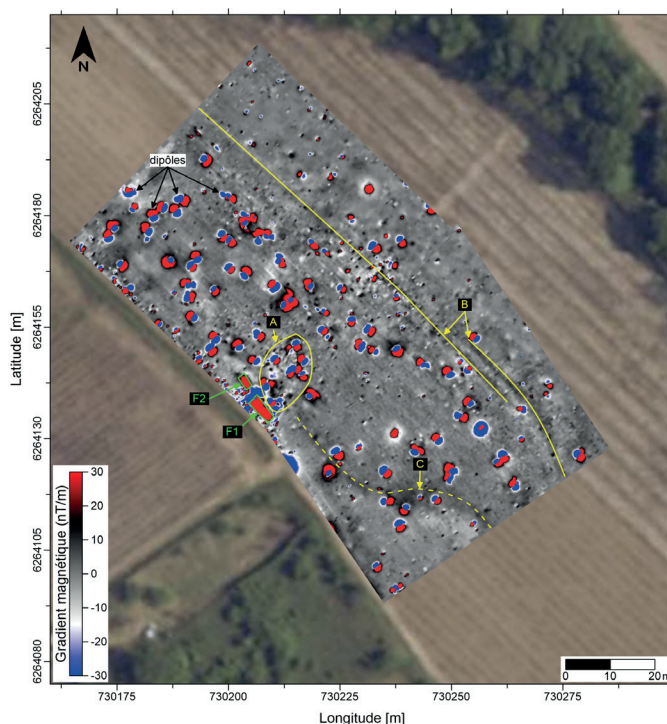


Fig. 8 – Carte du gradient magnétique de l'atelier de potiers de Saint-Martin de Cros à Caux (Hérault). Fonds de carte : orthophotographie de la BDORTHO (©IGN), DAO G. Bruniaux. LabEx Archimède ©2021.

#### 2.5. La prospection géophysique de 2021

Dans la perspective de l'ouverture d'une fouille programmée qui devait être réalisée en 2022 mais n'a finalement pas pu être mise en place, la parcelle devant être replantée en vigne au début de l'hiver de cette même année, une prospection géophysique a été conduite en février 2021. Cette opération a été réalisée en marge des recherches entreprises à l'Auribelle, dans le cadre d'un programme financé par le LabEx Archimède et concernant l'étude de cet établissement particulier. Elle a été réalisée par Guillaume Bruniaux (Microentreprise GB, La Rochelle, France) dont le texte du rapport (Bruniaux 2021\*) est ici intégralement repris : « la carte du gradient magnétique du site (fig. 8) est caractérisée par la présence de nombreux dipôles magnétiques – forme associant un pôle positif, bleu et un pôle négatif, rouge – de forte intensité. Ces dipôles sont des anomalies magnétiques probablement générées par des ferrailles (présence d'une ancienne vigne sur fils de fer sur la parcelle prospectée) et/ou par des blocs de roches magnétiques comme les basaltes, présents de façon erratique.

Plusieurs anomalies magnétiques ont été identifiées dont deux, « F1 » et « F2 », pourraient correspondre à des fours. En effet, les fours, les foyers et les matériaux ayant chauffé, telles les terres cuites, sont caractérisés par une forte intensité magnétique. Cette forte intensité résulte de l'action du feu et de sa chaleur qui génère au sein du matériau une augmentation de l'intensité de l'aimantation induite et thermorémanente. Ces deux aimantations sont alignées avec le champ magnétique terrestre pour les fours et les foyers récents. Les deux anomalies magnétiques « F1 » et « F2 » sont de forte intensité et leurs dipôles sont orientées N-S (selon le champ magnétique terrestre). De

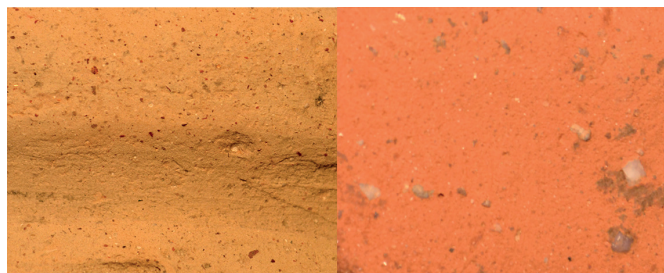


Fig. 9 - Vue rapprochée de la pâte des productions de Saint-Martin de Cros (Caux). Cl. S. Mauné.

ce fait, les fours de potiers pourraient correspondre à ces deux anomalies « F1 » et « F2 ». Le premier four de potier, « F1 », est long de 6 m pour 2 m de large et il est orienté NO-SE. Le second four de potier, « F2 », est localisé à 2 m plus au nord du premier. Le four « F2 » est long de 3 m pour une largeur de 1,5 m et il est orienté NO-SE (comme « F1 »).

D'autres anomalies magnétiques ont été identifiées sur cette carte. À proximité des deux fours de potiers « F1 » et « F2 », la zone « A » est composée de nombreux dipôles de plus ou moins forte intensité magnétique. Cette zone « A » pourrait correspondre à un amas de rejets des fours (composés de céramiques, terres cuites, briques...). Plus au nord-est du site, deux longues anomalies magnétiques de faible intensité sont présentes et appelées « B ». Ces deux anomalies « B » pourraient correspondre aux bords d'un ancien chemin ou d'une ancienne limite de parcelle. Dans le coin sud de la carte du gradient magnétique, la limite « C » montre une zone légèrement plus magnétique. Cette limite « C » peut traduire la position d'un ancien chenal de la Peyne ».

Les résultats, qu'il faut comparer à titre d'exemple avec ceux issus de la prospection géophysique de l'atelier de l'Estagnola à Aspiran (Mauné *et al.* 2018b ; Mathé *et al.* 2019), montrent donc bien la présence de deux fours situés à l'angle sud-est de l'atelier ; ils permettent aussi de préciser leurs positions topographiques, parallèles au talus bordant la parcelle selon un axe SE/NO et non pas perpendiculaire comme nous le supposions à l'issue des prospections pédestres. La forme de l'anomalie du four 1 semble indiquer que le four est très arasé et que ces massifs latéraux encadrant le couloir de chauffe et supportant les murets latéraux de maintien de la sole ont été détruits par les travaux agricoles. La longueur mesurée de 6 m correspond à l'alandier et au couloir de chauffe du four et les deux mètres de largeur, très importants, pourraient renvoyer à un four à double alandier et double couloir de chauffe comme en connaît toute une série en Narbonnaise. Ces mesures sont celles d'une unité de cuisson dont la capacité de production était sans doute bien supérieure à 100 m<sup>3</sup> ce qui est considérable mais trouve de nombreux parallèles régionaux, au sein d'ateliers ayant produit des amphores vinaires et des matériaux de construction en terre cuite. Il est probable que ce four ait été équipé d'une sole amovible constituée de briques en T comme l'indique l'exemplaire de grande taille ramassé en surface.

Concernant le four 2, sa longueur de 3 m permet de le considérer comme une unité de cuisson de petite taille, disposant d'une capacité inférieure à 12/15 m<sup>3</sup>, pouvant appartenir

au même type que le four 2 de l'atelier d'Embournière, daté de l'époque flavienne (Mauné *et al.* 2018a). Il a pu être utilisé pour la cuisson de la céramique Brune Orangée Biterroise produite dans l'atelier. Enfin, le fait que les deux fours semblent avoir été installés face à face, de part et d'autre d'une probable fosse d'accès n'autorise pas à conclure en faveur d'un fonctionnement contemporain, en batterie. Seule une fouille permettrait de déterminer les relations chronologiques entretenues par ces deux unités de cuisson.

### 3. Les productions de l'atelier

#### 3.1. La provenance de l'argile et la caractérisation visuelle de la pâte des productions

L'atelier est situé à la limite des terrasses alluviales Fz et Fy (Carte géologique BRGM au 1/50000e, feuille de Pézenas). La première est constituée de limons, sables et graviers indurés, recouverts d'un niveau alluvial récent (limon et sable) sur laquelle est installé l'atelier. La seconde comporte une forte charge de galets alluviaux roulés, certains de grande taille, liés par une matrice argileuse et constitue le sol des vignes occupant tout ce secteur.

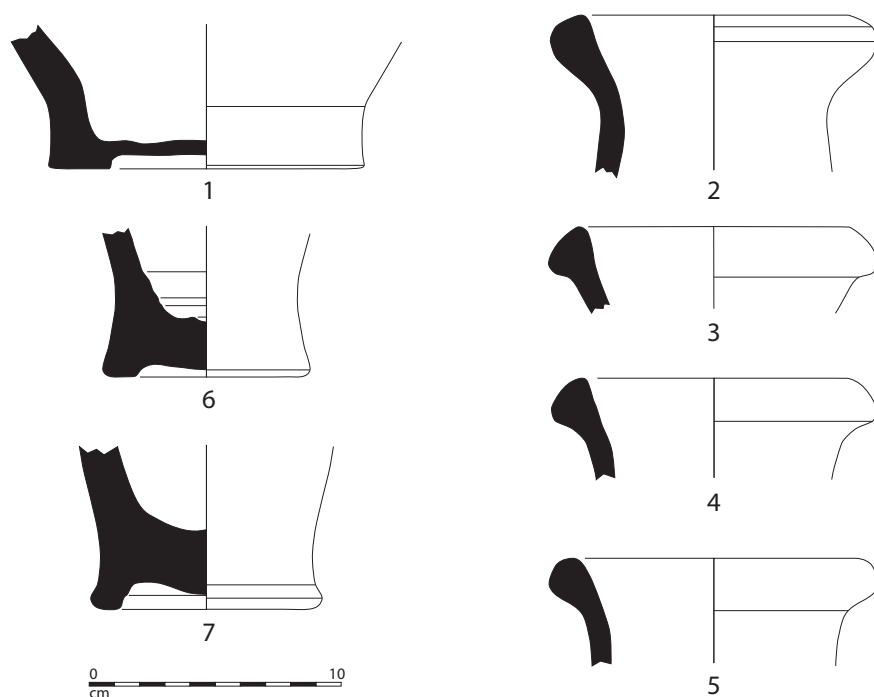
La matière première des potiers pouvait être obtenue par décantation des argiles de la terrasse Fy, mais elle provenait plus vraisemblablement des couches de marnes bleues du Miocène Moyen, situées dans la zone des coteaux d'Alignan-du-Vent, immédiatement au sud de l'atelier. Les inclusions visibles dans la pâte sont liées à ces marnes car le sable présent sur les berges de la Peyne et dans son lit ne présente pas la même composition. Il ne semble pas avoir été utilisé comme dégraissant.

La pâte de l'ensemble du lot décrit ci-dessous présente une très belle homogénéité visuelle (fig. 9). Elle est à dominante calcaire, de couleur beige, et contient en proportion variable de fins éléments siliceux à peine perceptibles au toucher mais qui sont parfois abondants, ainsi que de très fines particules de mica appartenant à l'argile native utilisée par les potiers. On remarque de rares paillettes de mica doré dont la taille peut atteindre 1 mm de côté. Cette pâte désigne une production homogène, facilement individualisable à l'œil nu grâce à la présence de ce mica doré, absent des productions des autres ateliers régionaux répertoriés en activité pendant le Haut-Empire et/ou au III<sup>e</sup> s. Il faut par ailleurs une nouvelle fois, insister ici sur l'absence, mis à part des fragments de *tegulae* friables de couleur jaune observés sur la parcelle 835, de tout surcuit ce qui n'est guère étonnant compte tenu de leur grande rareté sur les ateliers de potiers régionaux. Il est probable que la fouille des installations artisanales en livrerait quelques-uns mais il est nécessaire de rappeler ici que cette absence, lors des prospections de surface, n'est pas réellement discriminante pour discuter de l'existence ou pas d'un atelier de potiers.

#### 3.2. Les matériaux de construction

Des *tegulae* et des *imbrices* ont été produites dans l'atelier comme le montre l'abondance des fragments présentant une pâte semblable à celle des autres mobiliers. Par ailleurs, la découverte de quatre briquettes rectangulaires (8,5 x 4,5 cm ; ép. 2 cm), habituellement utilisées pour la construction de sols en *opus spicatum* est à signaler. Les éléments les plus remarquables correspondent à une trentaine de fragments de

Fig. 10 - Amphores Gauloise 1 et 4 provenant de Saint-Martin de Cros (Caux). Dessin et DAO S. Mauné.



*tubuli* d'hypocaustes (larg. cons. 12,5 cm, long. max. cons. 16 cm) trouvés dans l'emprise de la zone artisanale mais également plus haut, dans le secteur bâti matérialisant l'extrémité occidentale de l'établissement. Leur pâte est similaire à celle des amphores et les rattache donc à une production locale.

### 3.3. Les amphores

Seules des amphores à fond plat ont été produites dans l'atelier. Elles se répartissent de façon inégale entre le type Gauloise 1 et le type Gauloise 4, le plus abondant.

#### 3.3.1. Les Gauloise 1

Deux fonds et une anse caractéristique d'amphore Gauloise 1 (voir *supra*, fig. 10, n°1 et non ill.) ont été ramassés sur la parcelle 825. Les fonds très larges sont équipés d'un pied très bas. Leur origine locale est incontestable comme le montre leur pâte, identique à celle des autres productions identifiées. Des Gauloise 1 étaient produites dans la vallée de l'Hérault au cours de la seconde moitié du II<sup>e</sup> s., notamment à Embournière (Neffiès ; Mauné *et al.* 2018a) et encore au III<sup>e</sup> s. à Saint-Bézard (Aspiran ; Bigot 2011\*). À l'époque flavienne et au II<sup>e</sup> s., tous les ateliers de la vallée produisaient, de façon minoritaire (moins de 10 % ; Mauné, Bourgaut 2020), ce type d'amphore destiné à la commercialisation du vin régional en direction des marchés urbains de Narbonnaise, d'Aquitaine orientale et des zones sud-orientales de la Gaule Belgique et de la Lyonnaise (Laubenheimer *et al.* 1992 ; Laubenheimer 1989 ; Bigot 2020).

#### 3.3.2. Les Gauloise 4

L'amphore Gauloise 4, conteneur vinaire emblématique de la Narbonnaise entre l'époque flavienne et le IV<sup>e</sup> s., a connu une très large diffusion puisque sa carte de répartition couvre l'ensemble des territoires de l'Empire et qu'elle est même attestée jusqu'au Soudan et en Inde (Laubenheimer 2018).

Dans l'emprise des fours présents dans la parcelle 825 sont visibles des fragments de panse d'amphores (environ une cinquantaine dont 2 sous-cuits) parmi lesquels on a pu recueillir quelques éléments de forme : 13 anses dont une timbrée, 7 bords et 3 fonds de Gauloise 4 (fig. 10, n°2, 6 et 7). Sur la parcelle supérieure 836 sont présents des fragments de panse, peu abondants mais 7 anses dont 2 timbrées et 4 bords (n°3 à 5) ont été ramassés. L'un de ces derniers (n°3) présente une pâte riche en dégraissant, presque sableuse, qui, d'après son aspect visuel, est indubitablement d'origine locale.

Les fonds ont une morphologie identique, caractérisée par une grande étroitesse qui, en général, désigne les productions du III<sup>e</sup> s. Parmi les bords, un seul présente un détail intéressant qui consiste en la présence d'une partie de l'attache supérieure de l'une des deux anses, située assez près de la face externe de la lèvre ce qui constitue, là-aussi, un indice en faveur d'une datation basse (Bigot 2020, p. 67-82).

Les trois timbres (fig. 11, n°1 à 3) sont bien évidemment les éléments les plus remarquables sur lesquels il faut s'attarder. Comme le montrent bien les exemplaires déjà connus, mieux conservés, ils ont été imprimés, alors que l'argile était encore humide, avec un *signaculum* rectangulaire en bronze avec lettres en relief, objet bien connu en Narbonnaise (Feugère, Mauné 2005), du type 1b/c de la classification de Giulia Baratta (Baratta 2014, p. 110).

• L'anse d'amphore vinaire Gauloise 4 recueillie au milieu des vestiges de fours (n°1) présente un timbre en creux, dans un cartouche rectangulaire en relief avec bordure creuse, en partie effacé, dont seule subsiste la moitié gauche. Il se trouve sur sa moitié inférieure, sous son inflexion, à 4,5 cm de son point d'attache avec la panse, sur son côté gauche. Le timbre a été imprimé dans le sens de la longueur. Les lettres en creux conservées et parfaitement lisibles donnent le texte suivant :



C *hedera hedera* EN[Ni] / PAEO[Ni]h. Il s'agit d'un nouvel exemplaire du timbre C.ENNI / PAEONI au génitif qui correspond aux *tria nomina* de Caius Ennius Paeonius.

- Le second timbre, trouvé sur la parcelle 835 qui surplombe les fours, est abîmé mais sa lecture est toutefois bien assurée, compte tenu du fait que le personnage mentionné est facilement identifiable grâce aux textes des timbres mieux conservés trouvés à Pézenas. Il se trouve sur la bordure droite de l'anse, à la base de celle-ci, à 2 cm de son point d'attache avec la panse. Les limites du cartouche sont surtout visibles à gauche du début du texte et sous la seconde ligne, presque entièrement effacée. Les lettres sont en creux. On lit : C *hedera hedera*\*E\*NNI\* / P\*A\*[EON]h. Ne subsiste du E que la haste horizontale inférieure. Les deux N sont bien visibles et le I ne conserve que sa base. À la seconde ligne, seule la partie supérieure de la boucle du P et le sommet du A sont discernables, la suite du texte (EONI) étant totalement effacée.

- Le troisième timbre (parc. 835) se trouve dans la même position que l'exemplaire n°1, sur un fragment de plus petite taille. Il présente un aspect « beurré ». Aucune bordure du cartouche n'est conservée ; les deux lignes de texte sont visibles mais manque le début du timbre à cause de la cassure de l'anse. Les lettres en creux livrent le texte suivant : [Ch]E NNI\* / [PAE]ONI h.

Ce timbre est bien connu à Pézenas, dans la vallée de la Peyne, où trois autres exemplaires sur anse ont été répertoriés entre le début des années 1990 et 2015.

Le premier, C\*h h ENNI / PAEONI h (fig. 12, n°1) a été trouvé sur la rive droite de la Peyne lors de prospections de surface effectuées par des membres du GRAP dans les années 1970 sur la villa de la Perrière (Mauné 1998, p. 211 ; Mauné 2001, p. 177 ; Mauné, Abauzit 2005, p. 33 ; Corbeel 2018, p. 816)<sup>7</sup>. Complet, il m'avait permis de rattacher à une production de Narbonnaise l'exemplaire trouvé par Heinrich Dressel, à Rome, au Monte Testaccio, à la fin du XIX<sup>e</sup> s. (voir *infra*).

Le second, C h h EN[Ni] / PAEO[Ni] h (n°2) provient de l'établissement de l'Auribelle. Il a été mis au jour en 2001, lors de la fouille programmée du site, dans un grand dépotoir domestique daté du second quart/milieu du III<sup>e</sup> s. (Mauné dir. 2001\* ; Mauné, Abauzit 2005, p. 33 ; Corbeel 2018, p. 816). Le *terminus post quem* de cet ensemble est fourni à la fois par de la vaisselle en sigillée claire C et plus particulièrement par des plats Hayes 50, et par un lot de vases en sigillée claire B.

Le troisième, enfin, le mieux conservé, C h h ENNI / PAEONI h (fig. 12, n°3 et fig. 13), a été découvert en 2015 sur ce même site lors de la fouille du puits se trouvant au milieu des bâtiments antiques, dans un contexte de comblement stratifié inédit (US8010), daté du second quart du III<sup>e</sup> s. (Mauné, Fémenias 2017\*, p. 50 ; Corbeel 2018, p. 816). Cette couche est postérieure à une succession de niveaux de fonctionnement dont un (US8013) a livré un fragment de plat Hayes 50 en sigillée claire C qui fixe un *terminus post quem* vers 220/230 ap. J.-C.



Fig. 11 - Timbres sur amphores Gauloise 4 de Saint-Martin de Cros (Caux). Cl. et dessin S. Mauné

Deux autres timbres sur anse de Paeonius ont été découverts en Italie (Mauné, Abauzit 2005, p. 33).

Le premier (non ill.), (...)ENNI / (..)EONI, déjà mentionné *supra*, provient du Monte Testaccio à Rome (*CIL* XV, 3344 ; Mauné 2001, p. 177 ; Mauné, Abauzit 2005, p. 33 ; Corbeel 2018, p. 817).

Le second, C h h ENN[ ] / PAEONI[h] (fig. 12, n°4) est issu de l'épave de Cala Cupa, à l'Isola del Giglio à Grosseto, avec une lecture fautive répétée, causée par les *hederae* : C. TITIENNI / PAEONI (Galasso 1981 ; Rendini 1991 ; Tito 2012 ; Cibbechini 2017, p. 125). La datation proposée pour cette épave est comprise entre la fin du I<sup>er</sup> s. et le début du III<sup>e</sup> s., selon les différents auteurs, mais c'est bien la fourchette basse fin II<sup>e</sup> - début III<sup>e</sup> s. qui doit être retenue. En effet, des Gauloise 4 timbrées SPR sur le bas de la panse et peut-être MAT[VRI] (variante en creux) sur le bas de la panse (mais cette dernière lecture demande à être confirmée par un examen visuel direct) se trouvaient dans la cargaison. Ces timbres sont clairement datables du III<sup>e</sup> s. comme l'a bien montré Séverine Corbeel (Corbeel 2018, p. 928-935 et 1031-1032). Par ailleurs, le dessin du col avec ce timbre de Paeonius (Rendini 1991, p. 97) (fig. 14), la morphologie d'une G. 4 complète et les cols photographiés (Tito 2012) montrent que les anses sont attachées sous le bord, ce qui trahit une

(7) Je l'avais lu initialement C.HENNI/PAEONI, confondant les deux *hederae* avec un H.



Fig. 12 - Timbres de C. Ennius Paeonius sur amphores Gauloise 4 de la villa de la Perrière (Pézenas, Hérault) (n°1), de l'Auribelle-Basse (Pézenas, Hérault) (US1043 et US8010) (n°2 et 3), de l'épave de Cala Cupa à l'Isola del Giglio (Grosseto, Italie) (n°4) et de la villa de La Clape (Agde, Hérault) (n°5). Cl. et DAO S. Corbeel et S. Mauné (n°4 d'après Tito 2012, n°5 d'après Rouquette 2003).

chronologie postérieure à la fin du II<sup>e</sup> s. d'après l'évolution morphologique observée sur ce type d'amphore, comme précisé *supra*. La chronologie 200-218 ap. J.-C., proposée par Piero Berni lors du réexamen du contexte de découverte de l'exemplaire de Rome (Berni Millet 1999, cité par Corbeel 2018, p. 817)<sup>8</sup>, est très proche des chronologies fournies par les deux contextes stratifiés de l'Auribelle-Basse<sup>9</sup>. Celle de l'épave Cala Cupa n'est pas en contradiction avec notre proposition.

Enfin, un autre timbre (fig. 12, n°5) trouvé sur la villa de la Clape à Agde dans la basse vallée de l'Hérault, fait connaître un second personnage qui s'identifie grâce à un timbre similaire à celui de Paeonius : C HEDERA ENNI HEDERA / \*CRYSIPI HEDERA (Mauné 2001, p. 177 ; Rouquette 2003 ; Mauné, Abauzit 2005 ; Corbeel 2018, p. 815). Il est également affranchi de C. Ennius et porte le *cognomen* oriental Crysipus/Chrysisipus. Ce timbre présente exactement la même morphologie et la même structure onomastique que celui de Paeonius et pourrait avoir été utilisé sur le même atelier. C'est probablement le même graveur qui a fabriqué les deux *signacula* en bronze qui ont été utilisés, équilibrant les deux lignes du texte avec des *hederae* et prenant soin de tracer de belles majuscules.

Ces deux personnages étaient, avant leur *manumissio*, des esclaves de C. Ennius (...) comme l'indique l'origine orientale de

(8) Cette datation a été établie grâce à la présence de deux timbres sur Dr. 20 de Bétique : FGRVMESEAGGNNNC et MAEARIFICIANI.

(9) Ces deux datations ont été établies à partir de l'examen des céramiques associées, sans que l'article de Piero Berni n'ait été consulté.



Fig. 13 - Anse de Gauloise 4 avec le timbre GENNI / PAEONI de l'US8010 du puits de l'Auribelle (Pézenas, Hérault). Cl. S. Mauné.

leurs surnoms Crysipus et Paeonius (Solin 1982, p. 591 et 251 ; Kajanto 1968). En devenant citoyens, ils ont adopté comme *praenomen* et *nomen/gentilice* ceux de leur ancien maître, conservant leur ancien nom d'esclave comme *cognomen*, selon une pratique juridique bien documentée (Gaudemet 1994, p. 322). Le gentilice Ennius est rare en Gaule Narbonnaise puisque la base de données en ligne Epigraphik Datenbank ne répertorie que sept inscriptions lapidaires le mentionnant. Michel Gayraud le range parmi les noms de famille italiens et fait remarquer qu'il est fréquent en Campanie (Gayraud 1981, p. 430). Parmi les sept documents du *CIL* XII, deux proviennent de la ville de Béziers, ce qui constitue un indice de l'ancrage urbain de cette *gens*.

Le premier mentionne une Ennia Pelagia (*CIL* XII, 4272)<sup>10</sup> dont la stèle funéraire a été érigée par son époux, P. Vibius Basileus. Michel Christol date cette épitaphe de la seconde moitié du II<sup>e</sup> s. ou du III<sup>e</sup> s. (*in* Ugolini, Olive 2013, p. 245-246), ce qui n'est pas incompatible avec la datation de nos timbres. Cette inscription est intéressante car Ennia pourrait avoir un lien filial avec C. Ennius (...) ou plus vraisemblablement avec Paeonius ou Crysipus, ses affranchis. En effet, son mari pourrait lui-même être un *libertus* comme semble l'indiquer l'origine orientale de son surnom Basileus. Son second nom Pelagia est également attesté dans la liste des anthroponymes orientaux dressée par Solin (Solin 1982). À tout le moins, ces indices semblent désigner un milieu social bien spécifique d'affranchis.

(10) D(is) M(anibus) / Enniae Pelagi/ae P(ublius) Vibius Basi/leus posuit / merentissimae.

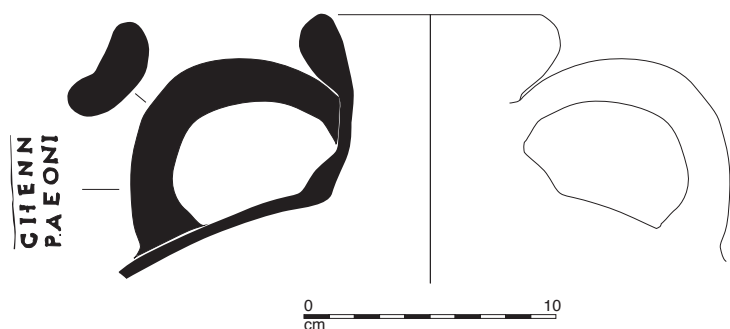


Fig. 14 - Col de Gauloise 4 avec le timbre de Paeonius de l'épave de Cala Cupa, à l'Isola del Giglio (Grosseto, Italie) (d'après Rendini 1991, p. 97). DAO S. Mauné.

La seconde épitaphe (*CIL* XII, 4279), datée dans le courant du II<sup>e</sup> s. selon M. Christol (*ibid.*, p. 267), est celle d'Ennia Iulia qui a érigé un tombeau pour sa nourrice, Licinia Montana. Elle est la fille d'un Ennius dont le prénom n'est pas précisé, et d'une Iulia, patronyme très répandu en Narbonnaise.

Enfin, à Narbonne, deux autres épitaphes, trouvées dans le bastion Saint-Cosme, font connaître C. Ennius Tarula, fils de Caius (*CIL* XII, 4780) et C. Ennius Rufus, fils de Caius (*CIL* XII, 4779 ; Dellong 2002, p. 245). M. Christol nous a précisé qu'il s'agissait d'inscriptions d'époque julio-claudienne, bien éloignées chronologiquement de nos timbres. L'utilisation du prénom Caius est donc sans doute ici une coïncidence. Trois autres personnages portant ce *nomen* sont par ailleurs connus à Arles, Marseille et Vaison-la-Romaine, mais les prénoms sont différents.

La concentration dans la zone de Narbonne-Béziers est remarquable et la localisation de l'atelier de Saint-Martin dans la vallée de la Peyne ne fait que confirmer l'ancrage territorial de cette *gens*.

Quelques documents liés à la production et au commerce des Dr. 20 à huile de Bétique peuvent également être signalés même si aucun lien avec nos deux personnages biterrois ne peut être, dans l'état actuel des recherches, établi avec certitude. Un C. Ennius Hispanus dont le nom apparaît sur des timbres sur Dr. 20 est propriétaire ou *conductor* de l'atelier de Huertas del Río (Lora del Río, prov. de Séville), la *figlina Saenianensia*. Une série de timbres mentionnant les *trium Enni(orum) Iul(iorum)* est également connue pour la même période qui se situe entre l'époque flavienne et le milieu du II<sup>e</sup> s. (Berni Millet 2008, p. 271, tabl. 39 ; Desbonnets 2018, p. 575-607). Enfin, un marchand d'huile est attesté à Rome dans la première moitié du III<sup>e</sup> s. qui porte les *tria nomina* de C. ENNI ENNIANI (*CIL* XV, 3852). Il faut relever dans les deux cas et comme en Biterrois, l'utilisation remarquable du même prénom Caius associé au gentilice Ennius. S'agit-il, comme nous le pensons, de l'indice de l'existence d'une famille investie à la fois dans le vin de Narbonnaise et l'huile de Bétique, entre la période flavienne et le second quart du III<sup>e</sup> s. ?

### 3.3.3. Résultats des analyses physico-chimiques réalisées sur deux anses timbrées

Depuis 1996, une collaboration étroite a été mise en place avec Maurice Picon (†) puis Anne Schmitt afin de procéder à des analyses physico-chimiques sur des lots d'amphores et de tuiles à pâte calcaire provenant des ateliers de potiers de la vallée de l'Hérault. Ces recherches réalisées au laboratoire

de céramologie de Lyon (UMR5138 du CNRS « Archéométrie et Archéologie » (ARAR) avec des financements croisés ARAR et UMR 5140 ASM ont permis de mettre en évidence l'existence de deux groupes de pâte Hérault A et B (Picon 1998 ; Laubenheimer, Schmitt 2009, p. 49-52).

Au groupe Hérault A se rattache une partie des productions des ateliers d'Aspiran/Tressan et de Loupian ; au groupe Hérault B sont attribuées les productions de l'atelier des Demoiselles à Tourbes et une partie des productions des ateliers d'Aspiran/Tressan (Laubenheimer, Schmitt 2009, p. 49-52). Ces deux groupes ont des compositions chimiques proches ce qui n'est guère surprenant dans la mesure où l'on se trouve ici dans une zone géologique homogène, caractérisée par la présence de marne helvétique grise abondante et facilement exploitable.

Quant à l'atelier de Contours à Saint-Pargoire, il présente, en raison de sa position topographique marquée par la proximité de marnes miocènes et de calcaires lacustres oligocènes, une composition chimique spécifique qui permet de bien le distinguer dans les productions de la vallée de l'Hérault et de ses marges (Schmitt 2020).

Les analyses concernant les centres de production d'amphores de la vallée de la Peyne identifiés ou suspectés sont plus embryonnaires. Il y a une vingtaine d'années, sept échantillons appartenant à des bords, fonds ou anses d'amphores Gauloise 4 provenant de l'atelier de Notre-Dame-de-Mougères (Mauné 1998, p. 339) ont cependant été analysés au laboratoire physico-chimique de Lyon par Anne-Schmitt. Nous avons par ailleurs joint à ce lot deux anses timbrées C. ENNI/PAEONI (ex. de la *villa* de La Perrière et de la fosse/dépotoir 1043 de l'Auribelle-Basse à Pézenas).

En mars 2016, à l'occasion d'une présentation méthodologique de ces données à la table-ronde d'Aspiran consacrée aux ateliers d'amphores de Narbonnaise et de Tarracoanaise, une nouvelle classification (fig. 15) a été réalisée par Anne Schmitt afin de comparer la composition chimique de Mougères et des timbres de Paeonius avec les autres ateliers. Elle intégrait les résultats déjà acquis sur Hérault A et B ainsi qu'un lot important de 40 échantillons d'amphores gauloises de la *villa* de Vareilles où devait exister un atelier qui, pour le moment, n'a pas encore été localisé. Les exemplaires de Vareilles se classent dans le groupe Hérault A et Hérault B et forment des petits groupes en marge du groupe Hérault B ce qui est conforme aux résultats portant sur les ateliers d'Aspiran/Tressan situés à seulement quelques kilomètres au Nord. Six exemplaires de



Fig. 15 - Dendrogramme de classification ascendante hiérarchique des amphores des ateliers de la vallée de l'Hérault. Les deux timbres de Paeonius analysés sont identifiés par une étoile (réal. A. Schmitt). Dessin et DAO S. Mauné.

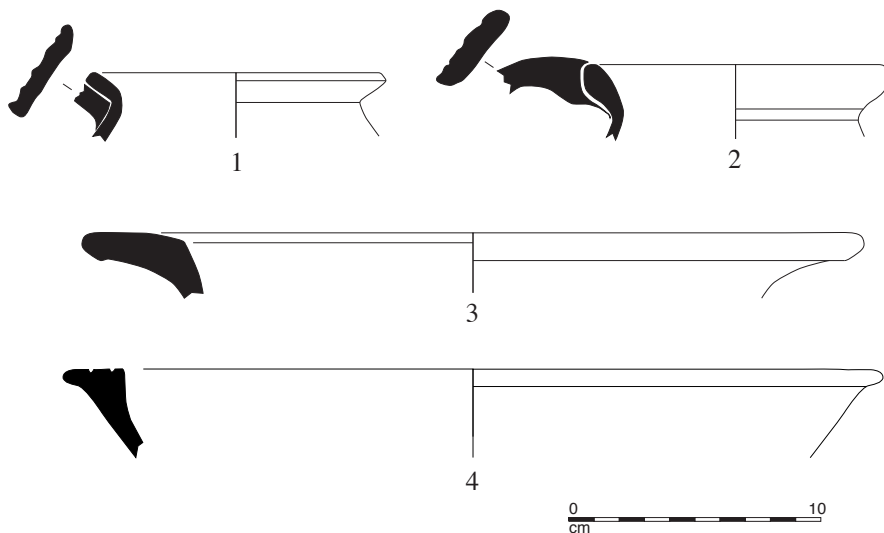
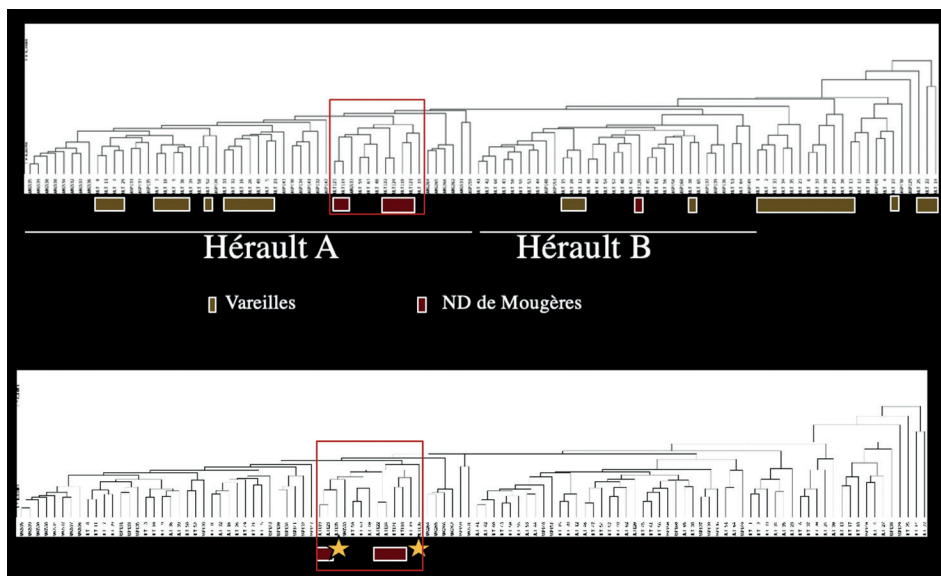


Fig. 16 - Céramiques à pâte claire produites à Saint-Martin de Cros (Caux). Dessin et DAO S. Mauné.

Mougères se placent bien, au sein de la classification ascendante hiérarchique, dans le groupe Hérault A, un seul se situant dans Hérault B. Il est remarquable d'observer l'homogénéité de ces six échantillons.

Plus intéressant maintenant pour notre propos, les deux timbres de Paeonius se situent à proximité immédiate des exemplaires de Notre-Dame-de-Mougères. Ils se rattachent au groupe Hérault A. Ces résultats faisaient supposer que ces timbres pouvaient être originaires de cet atelier mais nous savons à présent qu'ils se rattachent plutôt à Saint-Martin de Cros. Finalement, se confirme la difficulté d'isoler chaque atelier au sein des groupes Hérault A et B ce qui s'explique, comme déjà souligné plus haut, par l'utilisation de bancs d'argile présentant des compositions chimiques très proches. Enfin, compte tenu de l'analyse faite *infra* de ce timbre très spécifique, on ne peut écarter formellement la possibilité que Paeonius ait également fait produire des amphores à Mougères. On rappellera ici que le timbre plus ancien (second quart du 1<sup>er</sup> s.) de T. Par(...) Rodanus sur Gauloise 2 et Dr. 2-3 a été imprimé

à la fois sur les productions de l'atelier de Corneilhan et sur celles d'Embournière (Mauné *et al.* 2018a), les deux sites de production étant distants de 22 km.

### 3.4. La céramique à pâte claire

Fragile, elle est mal représentée, si ce n'est par une abondance de fragments de panse, puisque seules 9 anses plates de cruches, 4 anses à un, deux ou trois sillons, 2 fonds plats et 6 fonds annulaires ont été recueillis qui attestent la production de formes hautes fermées. Six bords sont associés à cet ensemble appartenant à des cruches/pichets à lèvre à marli relevé (fig. 16, n°1 et non ill.) ou à bord épaissi déversé (n°2 et non ill.), de type CL-REC 1i/1k. Enfin, on note également la présence d'un bord à marli de vase d'aisance de type CL-REC 25a (n°3) et d'un bord triangulaire appartenant à une jatte (n°4). Les chronologies de ces vases demeurent imprécises mais la jatte n'est pas attestée dans les ensembles céramiques régionaux des 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> s. Un exemplaire proche est cependant connu à Aspiran sur l'atelier d'amphores inédit de Marouch.

### 3.5. La céramique Brune Orangée Biterroise (BOB)

Cette céramique à pâte siliceuse ou calcaire avec inclusion de dégraissant a été produite dans la région de Béziers entre le début du II<sup>e</sup> s. et la seconde moitié ou la fin du III<sup>e</sup> s. dans toute une série d'ateliers implantés dans les vallées de l'Orb, du Libron et de la Peyne (fig. 17). Rassemblant plus d'une quarantaine de types morphologiques différents, elle constitue un cas remarquable de production proto-industrielle dont le succès s'explique par l'universalité de son répertoire. Celui-ci comprend à la fois des formes culinaires traditionnelles (pots, coupes/mortiers) ou imitées de formes à succès d'Afrique du Nord (marmite, plats à cuire, cf. Bonifay 2004), de la vaisselle de service (cruches) et de table (coupes, pichets, gobelets) (en dernier lieu Mauné, Lescure 2008 ; Mauné *et al.* 2018a).

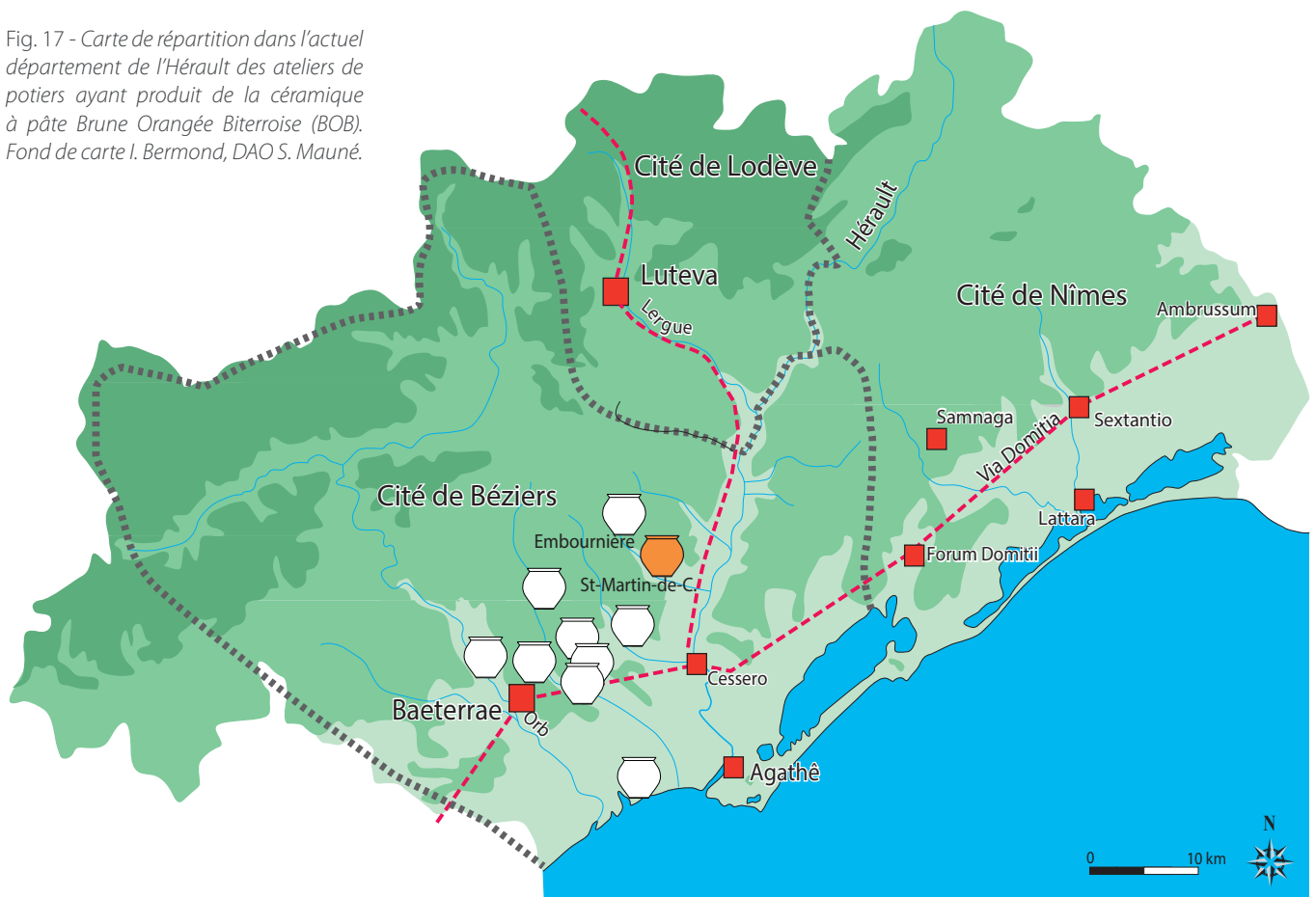
La composition de la pâte sableuse fine des fragments de vases recueillis à Saint-Martin semble homogène – inclusions de petits graviers de quartz blanc ; paillettes de mica doré – mais les teintes varient beaucoup, du beige au rouge brique en passant par les nuances de l'orange, comme habituellement sur les ateliers de BOB. Parmi les 115 vases identifiés, une vingtaine présente toutefois une teinte beige clair et un aspect presque calcaire qui est proche de la pâte des Gauloise 4 timbrées de l'atelier. Il est possible que ce groupe soit à rattacher à la production de la première moitié du III<sup>e</sup> s. Par ailleurs, il faut relever la quasi-absence d'exemplaires de vases sombres, à pâte gris foncé très cuite comme de la patine cendrée visible sur les imitations de Céramique Africaine de

Cuisine provenant de contextes de consommation ou bien de l'atelier de Bourgade à Servian.

Le lot comprend 25 fonds plats, 14 fonds annulaires, 10 anses et 115 bords dont la répartition typologique est la suivante (fig. 18) :

- le pot ovoïde A1 équipé d'une lèvre triangulaire et d'une profonde gorge interne est documenté ici par 24 bords (fig. 19, n°1 à 5 et non ill.).
- les marmites B1, au nombre de 23 exemplaires (n°6 à 10 et non ill.), sont de parfaites imitations de la forme Hayes 197 produite en Afrique du Nord, dans les ateliers de Tripolitaine à partir des années 140/170 ap. J.-C. Les modules présents sont ceux d'exemplaires de taille petite à moyenne. Certains bords (10) présentent une face externe facettée, détail qui pourrait constituer une « marque de fabrique » de l'atelier car, habituellement, ceux-ci sont arrondis.
- les coupes/bols hémisphériques carénés B3 sont au nombre de 4 (n°11 et non ill.). Il s'agit d'un type qui dérive des coupes Drag. 44b en sigillée sud-gauloise, proche aussi des coupes B1 en sigillée claire B de la Graufesenque, plus tardives et qui apparaissent au milieu du II<sup>e</sup> s.
- les marmites B10 à panse arrondie et bord épaissi, imitation de la forme Hayes 183/184 en céramique africaine de cuisine sont au nombre de 7 (n°12 à 14 et non ill.). C'est une forme plutôt rare qui, trop fragmentée, peut d'ailleurs être confondue avec la coupe B3.

Fig. 17 - Carte de répartition dans l'actuel département de l'Hérault des ateliers de potiers ayant produit de la céramique à pâte Brune Orangée Biterroise (BOB). Fond de carte I. Bermond, DAO S. Mauné.



Forme	NMI
Pot A1	24
Marmite B1	23
Coupe B3	4
Marmite B10	7
Coupe B12	2
Couvercle C1	29
Plat C3	13
Plat C4	2
Pichet G2	2
Cruche G3	2
Cruche F1	1
Pot A2	1
Pot A4/A5	1
Caccabus B11	1
Pichet G5	1
Casserole B9	1
Mortier D8	1
<b>Total</b>	<b>115</b>

Fig. 18 - Tableau de comptage et répartition typologique de la céramique Brune Orangée Biterroise produite à Saint-Martin de Cros (Caux). Réal. S. Mauné.

- un type de vase représenté par deux bords distincts mérite une attention particulière puisqu'il s'agit d'une imitation de coupe Hayes 9a en sigillée claire A de Tripolitaine (n°25 et 26). C'est la première attestation de ce type en BOB et il rejoint donc sa typologie générale, devenant la forme B12. La coupe Hayes 9a est produite en Tunisie dans la première moitié du II<sup>e</sup> s. et probablement aussi durant la seconde moitié du siècle. Trois exemplaires complets en véritable sigillée claire A, sans trace d'usure/utilisation apparente, ont été mis au jour dans le comblement 8018 du puits de l'établissement de l'Auribelle à Pézenas, daté des années 160/170 ap. J.-C. et illustrent l'importation de ce type de coupe en Biterrois. Dans l'atelier domanial des Demoiselles-Ouest à Tourbes avaient été recueillis deux bords (B8) imitant la coupe Hayes 8a, mais ils restaient parfaitement isolés (Mauné 1996). La découverte de ces deux bords à Saint-Martin confirme que les potiers locaux ont bien élargi leur répertoire en imitant la vaisselle de table africaine.

- les couvercles C1, au nombre de 29 exemplaires (n°15 à 18 et non ill.), ne présentent aucun détail morphologique particulier : 27 ex. sont à bord simple et deux à bord en bourrelet de type C1d (n°15). Ils pouvaient couvrir les marmites B1, les plats à cuire C3 et les plats C4 ce qui explique leur abondance.

- le plat à cuire C3, avec 13 exemplaires (n°19 à 23 et non ill.), constitue une copie fidèle de la forme africaine Hayes 23b qui apparaît dans les années 120/140 ap. J.-C.

- le plat C4, imitation de la forme Hayes 181 en céramique africaine de cuisine, est représenté par deux bords (non ill. et n°24).

- les pichets G2 reproduisent à l'identique la forme Marabini 68, produite en Méditerranée orientale, ainsi qu'en Italie à partir du début de l'époque flavienne (Mauné *et al.* 2004). Les deux

exemplaires du lot (fig. 20, n°1 et 2) présentent une particularité qui ne se retrouve pas sur les très nombreux gobelets G2 issus des autres ateliers : une rainure bien marquée sépare leur lèvre en deux parties plus ou moins égales.

- la forme G3 à lèvre en bourrelet, l'un des types de cruches le mieux attesté habituellement, n'est représentée ici que par deux bords (n°3 et 4).

- six autres vases appartiennent à des formes moins fréquentes. On compte une cruche F1 à col étroit et bord en bandeau (n°5), 1 bord de petit pot ovoïde à lèvre épaissie relevée de type A2 (n°6), 1 bord de pot A4/A5 à lèvre simple déversée (n°7), 1 bord de *caccabus* proche du type B11 (n°8), 1 bord de pichet à lèvre à gorge de type G5-var. (n°9), 1 bord de casserole B9 (n°10) et 1 bord surcuit de mortier à lèvre pendante, de type indéterminé (n°11) que nous désignerons désormais sous le code D8, dans la typologie de la BOB.

Seize formes différentes sont attestées, ce qui apparaît conforme au faciès des ateliers de BOB de l'interfluve Orb/Peyne qui ont fonctionné entre le début du II<sup>e</sup> s. et le milieu ou la seconde moitié du III<sup>e</sup> s.

Le pot A1 est bien représenté, comme habituellement sur les ateliers et les sites de consommation. Mais c'est surtout le corpus des formes basses ouvertes qui est remarquable. On voit bien en effet le poids, dans le répertoire de l'atelier, des imitations B1, B10, C3 et C1 et C4 des marmites africaines Hayes 197 et Hayes 183/184 ; des plats à cuire Hayes 23b ; des couvercles Hayes 196 et des plats Hayes 181. Cette impression est renforcée par la présence de deux belles copies de la coupe Hayes 9a en sigillée claire A. En proportion, ces formes constituent en effet 65 % du lot de bords provenant des ramassages de surface.

Tous les éléments recueillis conduisent en définitive à identifier un nouvel atelier de potiers dans l'emprise de l'établissement de Saint-Martin de Cros. Comme tous les ateliers déjà connus de la zone Orb/Peyne, il a produit simultanément des amphores vinaires, des matériaux de construction, des céramiques à pâte claire et de la BOB, ce qui indique l'ampleur des débouchés commerciaux envisagés par ses propriétaires successifs et/ou par les personnages louant les installations artisanales : propriétaires vinicoles ou plus sûrement négociants en vin, maçons et marchands de vaisselle. Il faut à présent préciser la chronologie de cet atelier de potiers.

#### 4. La chronologie des productions de l'atelier

L'examen du faciès typologique de la BOB peut apporter des indications précieuses. Ce qui frappe dans le lot de Saint-Martin, c'est la grande rareté des cruches, qu'il s'agisse d'ailleurs des exemplaires à col étroit de la série F comme de ceux à cols larges de la série G, en particulier les formes G3 et G4. Il y a peut-être là un indice en faveur d'une chronologie basse de cette production puisque les cruches sont surtout majoritaires au début de la production (premier quart du II<sup>e</sup> s.). Cette impression est renforcée par l'absence d'imitations de la marmite africaine Ostia II-312. Cette forme constitue le prototype de la forme Hayes 197 apparue plus tardivement, au plus tôt dans les années 140/150 ap. J.-C. Des imitations de cette marmite 312 ont notamment été tournées dans le premier quart du II<sup>e</sup> s. dans l'atelier d'Embournière à Neffiès



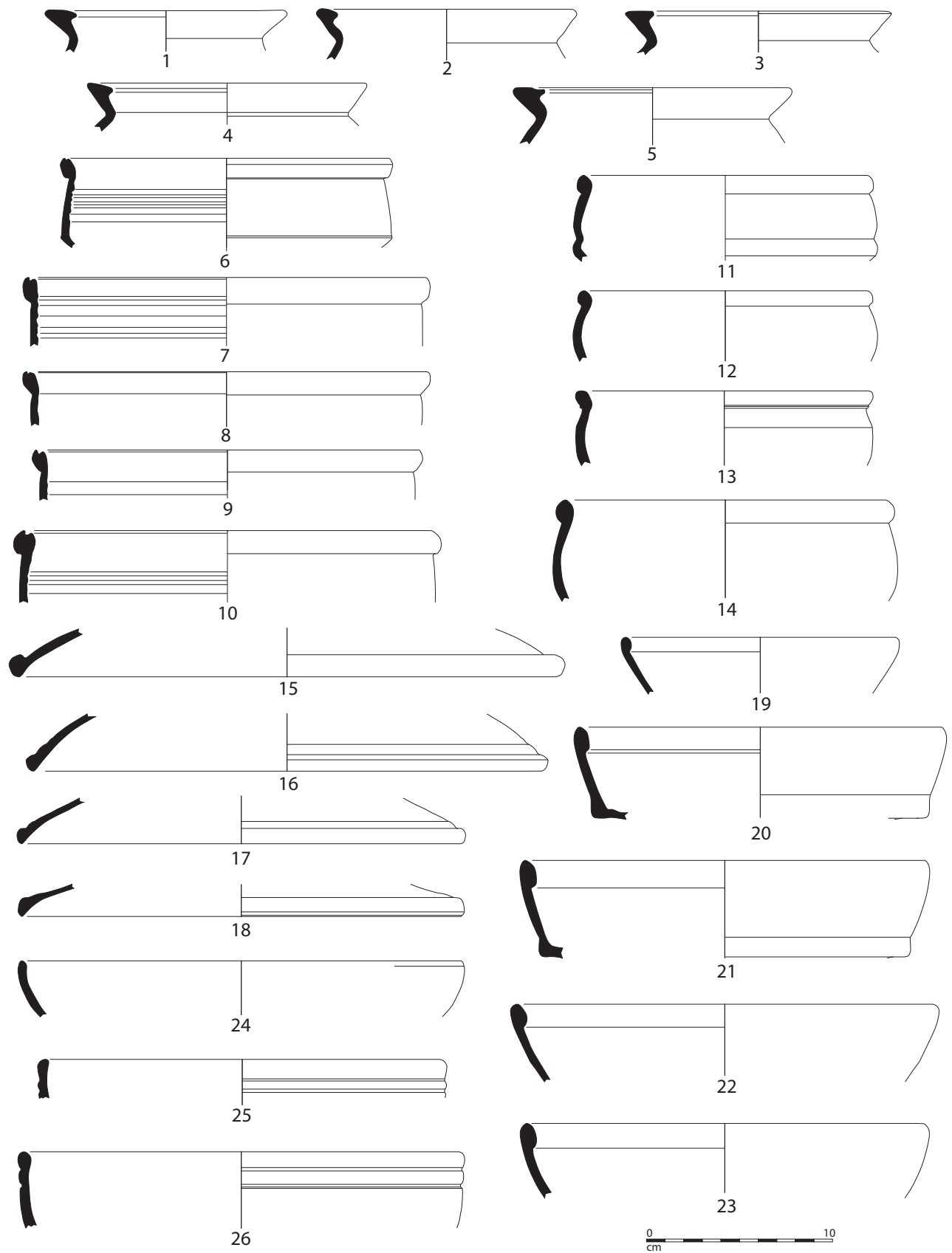


Fig. 19 - Céramiques Brune Orangée Biterroise produites à Saint-Martin de Cros (Caux).  
Dessins et DAO S. Mauné.

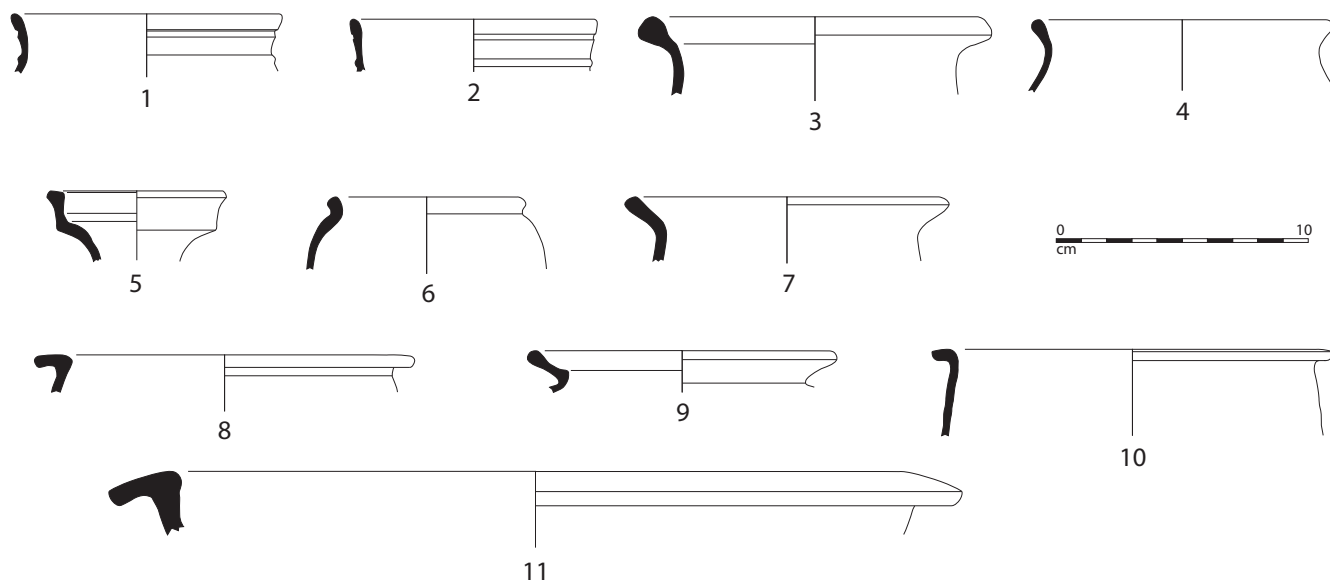


Fig. 20 - Céramiques Brune Orangée Biterroise produites à Saint-Martin de Cros (Caux).  
Dessin et DAO S. Mauné.

comme l'a montré l'étude d'un lot de rebuts de production mis au jour lors de la fouille en 2017 (Mauné *et al.* 2018a). Ces éléments appuient l'hypothèse d'un démarrage de la production de BOB à Saint-Martin dans ou après le second quart du II<sup>e</sup> s. Par ailleurs, les observations réalisées sur les abondantes séries de BOB de l'établissement de l'Auribelle-Basse, distant de seulement 2 km, permettent aussi de préciser la chronologie de la production de Saint-Martin de Cros. Les ensembles stratifiés du puits fouillé en 2015, et notamment l'US8019 (Mauné, Fémenias 2017\*) datée des années 145-160 ap. J.-C., ou encore le dépotoir 1043 du second quart du III<sup>e</sup> s., montrent que la BOB de cet atelier est attestée sur ce site pendant une centaine d'années.

Il est en revanche plus difficile de déterminer à quel moment cette production fut arrêtée. La BOB est produite au moins jusqu'aux années 260/270 mais en l'absence de fouille sur les principaux ateliers producteurs, il est actuellement impossible de déterminer si elle l'était encore au-delà de cette tranche chronologique. Par ailleurs, comme la morphologie des formes produites ne semble guère évoluer et qu'elles sont attestées sur une longue plage de temps, il est difficile de préciser les choses à partir de mobiliers de prospection.

En ce qui concerne les amphores Gauloise 4 portant le timbre de C. Ennius Paeonius, il faut rappeler que leur production est formellement attestée dans le premier quart du III<sup>e</sup> s. puisqu'un exemplaire de ce timbre a été recueilli à Rome au Monte Testaccio, dans un niveau daté entre les années 200 et 218. Les deux contextes stratigraphiques de l'Auribelle renvoient à des datations plus basses (second quart/milieu du III<sup>e</sup> s.) qui pourraient indiquer que la production s'est peut-être étalée dans le temps. Compte tenu du fait qu'une cinquantaine d'années correspond à un temps très long en contexte d'atelier, il faut peut-être considérer que la production de Paeonius se situe quelque part entre la fin du II<sup>e</sup> s. et les années 220 ou bien entre les années 210 et les années 230/240 ap. J.-C.

Il est plus difficile de préciser à quel moment les potiers ont commencé à tourner ce modèle d'amphore dans l'atelier. Encore une fois, les contextes de l'Auribelle indiquent un démarrage de l'atelier au moins dans le second quart du II<sup>e</sup> s. si ce n'est avant. Pour la période 70/120 ap. J.-C. qui correspond au démarrage de la plupart des ateliers régionaux ayant produit des Gauloise 4, les contextes avec amphores régionales, sur cet établissement, sont malheureusement trop pauvres en nombre d'exemplaires et donc peu significatifs.

Ces indices livrés par de la documentation extérieure au site de production sont précieux. Ils attestent, dans l'état actuel de la documentation, que l'atelier a fonctionné au moins à partir du second quart du II<sup>e</sup> s. – mais, au vu du contexte micro-régional, peut-être même à partir de l'époque flavienne en ce qui concerne les amphores vinaires – et au moins jusqu'aux années 240/250 ap. J.-C. Pour autant, il n'est pas certain qu'il ne soit pas resté en activité jusqu'à la fin du siècle mais nous ne disposons pas, pour les années 280/300, de suffisamment d'ensembles chronostratigraphiques régionaux permettant de le confirmer ou de l'infirmer. Les seuls ensembles disponibles sont issus de la *villa* de Saint-Bézard à Aspiran et sont datés de la charnière des III<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> s. ; la BOB en est absente et elle est remplacée par un groupe de céramiques à pâte sableuse oxydante (la SOLC) vraisemblablement produit dans trois ou quatre ateliers régionaux qui ne sont pas encore localisés (Mauné 2021\*).

La question de l'époque de l'arrêt de ce centre de production, que seules les datations archéomagnétiques des fours permettraient de régler, reste donc posée.

## 5. Statut, fonction(s) et activité(s) de C. Ennius Paeonius (et de C. Ennius Crysipus)

Affranchis disposant, comme leurs *tria nomina* l'indiquent, de la citoyenneté romaine, Paeonius et peut-être aussi Crysipus faisaient produire des amphores vinaires de type Gauloise 4 dans la vallée de la Peyne. On doit s'interroger sur

les relations qui les unissaient à C. Ennius (...) dont ils étaient manifestement les affranchis. Les *liberti* avaient en effet, on le sait, un lien économique très fort avec leur ancien *dominus*, particulièrement visible, par exemple, dans le commerce des amphores à huile Dr. 20 de Bétique (Étienne, Mayet 2004, p. 176). Les grandes familles les utilisaient en effet comme agents de commerce (Aubert 1994, p. 46) ce qui constituait, selon Géza Alföldy, « une forme particulièrement rentable de dépendance » (Alföldy 1991, p. 124), le système de l'affranchissement étant par ailleurs « une forme d'exploitation plus raffinée que l'esclavage » (*ibid.*, p. 129). Il faut étendre ce phénomène au monde de la production d'amphores, bien qu'il soit peut-être moins perceptible, ou bien moins généralisé.

En Bétique, où l'abondance des timbres sur Dr. 20 (Berni Millet 2008 ; Étienne, Mayet 2004) autorise une analyse serrée, les personnages qui occupaient la fonction de responsable de production/chef d'équipe (*offinator*) étaient dans leur grande majorité de statut servile ; mais dans certains ateliers, il pouvait s'agir d'affranchis. L'exemple de la région de Cordoue est particulièrement éclairant car un tiers au minimum des personnages impliqués dans la fonction de chef d'équipe/*offinator* semble correspondre, si l'on se fie au caractère oriental de leur surnom, à des *liberti* (González Tobar 2020, p. 1015-1024).

Le *dominus* gérait son atelier de façon directe, avec ses chefs d'équipe et dans ce cas, il faisait apparaître ses *tria nomina* sur un timbre, associant ses subalternes au libellé. Il pouvait aussi en confier la gestion, par le biais d'une *praepositio*, à un préposé/*institor*, affranchi ou plus généralement esclave n'intervenant pas directement dans la chaîne opératoire de production des amphores et contrôlant le ou les *offinatores* (Berni Millet 2012 ; Moros Díaz 2018, p. 114 ; voir aussi Bourgeon 2021, p. 644 et ss). En Tarraconaise, le recours, à l'époque julio-claudienne, à des *liberti*, identifiés comme des *offinatores* (Olesti Vila, Carreras Montfort 2013) est fréquent comme le montre, par exemple, le groupe d'affranchis des *Iulii*, produisant, à l'époque augustéenne, des amphores Pascual 1 et Dr. 3 dans plusieurs ateliers de Léétanie et du Bas-Llobregat (Mauné 2012 ; Járrega Domínguez 2016, p. 173-174).

Quel était le statut et le rôle de C. Ennius Paeonius (et de C. Ennius Crysipus) dans l'atelier de Saint-Martin ? Rien, *a priori*, ne permet d'affirmer que Paeonius était le propriétaire de l'atelier et de l'établissement rural attenant – la tendance est en effet de considérer, pour la Narbonnaise, que les timbres à *tria nomina*, sur amphores, livraient l'identité du propriétaire du lieu de production auquel ils sont rattachés – même si de prime abord, il est tentant de lui attribuer ce statut. Les affranchis pouvaient en effet être propriétaires d'un bien-fonds. Le *Ad Familiares* de Cicéron (XVI, 21, 7), écrit à la fin de la période républicaine, révèle par exemple, au détour d'une phrase, que Marcus Tillius Tiro, affranchi et secrétaire particulier du grand avocat a acheté un *praediolum*, c'est-à-dire une propriété, près de la ville de Puteoli/Pouzolles, en Campanie. Pour Oriol Olesti et César Carreras qui ont croisé et brillamment analysé l'ensemble des données, forts nombreuses, pour la région de Barcino, « les affranchis ont parfois joui d'un degré d'autonomie tel qu'il leur a permis d'atteindre un niveau facilitant l'accès à la propriété foncière,

la création de leur propre entreprise ainsi que leur propre réseau de dépendants. Ce serait le cas de certains affranchis ayant exercé la charge de sévir augustal et que nous pouvons directement relier au commerce de la production vinicole, le vrai « chemin de la réussite » pour une partie du monde servile, notamment à partir de la fin du I<sup>er</sup> s. et au II<sup>e</sup> s. ap. J.-C. lorsqu'ils apparaissent dans l'épigraphie monumentale ». Selon P. López Barja, cité par ces deux chercheurs, la *revenditio operis* qui permettait à l'affranchi d'effectuer des paiements au patron après l'affranchissement initial, aurait garanti la continuité du patrimoine à ses descendants. Ce mécanisme lui permettait d'échapper à la *lex Papia Poppaea*, qui prévoyait qu'une grande partie des biens de l'affranchi reviennent à son ancien patron, au moment de sa mort (López Barja 2010 ; Olesti Vila, Carreras Monfort 2013, p. 180-182).

Il faut cependant examiner les autres possibilités car nous sommes ici, en réalité, en présence de deux affranchis, ce qui constitue une information factuelle à ne pas négliger.

Les riches données épigraphiques de la région de Barcino montrent que des affranchis, anciens esclaves spécialisés dans la production d'objets en terre cuite, pouvaient remplir la fonction d'*offinator*, c'est-à-dire de responsable de production dans une *figlina*, du moins si l'on accepte l'hypothèse de nos collègues espagnols. L'existence du timbre de Crysipus irait assez bien dans ce sens et pourrait indiquer – si les deux timbres sont bien, peu ou prou, contemporains, ce que suggèrent tout de même assez fortement leur morphologie et libellés parfaitement identiques – que deux équipes distinctes œuvraient au sein de l'atelier. Ces deux personnages auraient alors été des potiers professionnels, gérant chacun leur équipe composée de potiers libres ou de statut servile. Dans l'état actuel des recherches, le fait que le timbre de Crysipus n'ait pas été retrouvé à Saint-Martin impose tout de même une certaine prudence. Il est possible que ce personnage ait produit ou ait fait produire des amphores dans un autre atelier, situé dans la basse vallée de l'Hérault, peut-être autour d'Agde, secteur d'où provient le timbre présenté *supra*.

Il est également envisageable que Paeonius ait été un *conductor*<sup>11</sup>, c'est-à-dire un entrepreneur disposant d'une équipe d'artisans spécialisés et louant des installations artisanales à un *dominus*, propriétaire de glaisière et de four(s) (peut-être C. Ennius (...) son ancien patron ?), dans le cadre d'un contrat de *locatio conductio rei* (cf. sur ce type de contrat : Aubert 1994, p. 232-233 ; Andreau 2009, p. 80). Mais que faire alors de Crysipus ? Louait-il, également comme *conductor*, les infrastructures d'un autre centre de production ? A-t-il succédé à Paeonius ou l'inverse ? Seule la fouille de l'atelier et la mise au jour éventuelle de leurs timbres, associés ou pas dans la stratigraphie, permettraient de répondre à ces interrogations.

Pour l'heure, la morphologie particulière des objets utilisés pour imprimer ces deux timbres oriente plutôt, on va le voir, vers la possibilité que Paeonius et Crysipus aient été des *conductores*.

(11) Sur ce personnage difficile à cerner qu'est le *conductor*, voir Bourgeon 2021, p. 644 et ss. La fouille de l'atelier de Las Delicias (Ecija, Andalousie), parce qu'elle a livré des contextes de production riches en timbres et bien datés, montre la présence de ce personnage pendant le Haut-Empire, dans les ateliers de Dr. 20 (Mauné *et al.* 2014, p. 423 et 430 notamment).



Fig. 21 - Exemple d'empreinte en plomb inédite de *signaculum* en bronze (échelle 1) avec texte rétrograde PRIMVLI/BAEB(I)FVL(VI) (villa de Sainte Eulalie, Prades-sur-Vernazobre, Hérault). Cl. S. Mauné.

L'utilisation d'un *signaculum* en bronze de type Baratta 1b/c, c'est-à-dire de forme rectangulaire avec texte sur deux lignes, est rarissime sur les amphores gauloises et il est nécessaire de s'interroger sur cette réalité. En 2018, le corpus exhaustif dressé par Séverine Corbeel dans le cadre de sa thèse comprenait 190 timbres distincts pour 913 exemplaires d'estampilles répertoriés sur amphores gauloises, datés entre le milieu du I<sup>er</sup> s. av. et le IV<sup>e</sup> s. ap. J.-C. (Corbeel 2018, p. 79 et p. 95 et ss). Seuls deux autres timbres parmi ces 190 sont associés à ce type de *signaculum* ce qui renvoie au final (4 timbres imprimés par un *signaculum*) à une proportion très faible de 2 %. Sur les couvercles à Gauloise 4 de type CL-REC 16h, leur emploi est en revanche un peu plus fréquent comme l'indique surtout le corpus arlésien ; mais le nombre de timbres distincts connus n'est cependant pas très important – une dizaine environ – et le timbrage semble avoir été très ponctuel (*ibid.*, p. 109-113 ; Corbeel, Duperron 2013).

Le cas des deux *Ennii* suscite donc l'étonnement, compte tenu de ce que l'on sait de la morphologie et des textes des timbres sur amphores de Narbonnaise : ils sont habituellement en relief et comportent rarement des *tria nomina* développées (Corbeel 2018, p. 78 et ss.). La possibilité d'une utilisation secondaire d'objets dont la fonction originelle n'était pas le timbrage des amphores paraît donc, à ce stade de la réflexion, la plus à même d'expliquer cette anomalie. Le fait que parmi la cinquantaine de *signacula* répertoriés dans la province (voir *infra*, note 12), aucun ne puisse être mis en relation avec le corpus des timbres sur amphores gauloises régionales renforce évidemment cette constatation.

Selon toute logique, les *signacula* avaient donc une fonction originelle qui n'était pas liée à la production de conteneurs vinicoles – auquel cas les timbres imprimés sur les amphores gauloises avec un *signaculum* seraient nombreux – mais était associée aux activités économiques du personnage dont il portait l'identité, sur les deux lignes du texte. Dès lors, il y a peu de chance que nos deux personnages aient été des potiers d'origine servile ayant lentement gravi les échelons de la *figlina* de C. Ennius (...).

Mais alors, n'y aurait-il pas une contradiction entre le fait que des amphores aient été timbrées avec un *signaculum* et le fait que nous réfutions l'intervention directe (en tant qu'*offinator*) de Paeonius dans la chaîne de production, sur l'atelier ? En effet, le *signaculum* est comme l'*anulus*, la bague

sceau, un objet personnel qui ne quitte pas son propriétaire<sup>12</sup>, ce qui impliquerait la présence physique de notre personnage à Saint-Martin. La solution envisageable est peut-être liée à l'existence d'empreintes en plomb de *signacula* dont on connaît, en Narbonnaise et en Tarraconaise, une petite série (Feugère, Mauné 2005 ; Mayer 2014, p. 28-31 ; Mauné à par.)<sup>13</sup>. Ces objets qui font connaître des *tria nomina* ou des noms de dépendants associés à des *duo* ou *tria nomina* (fig. 21) étaient produits, selon les besoins, par simple coulage de plomb fondu dans une empreinte faite sur un support en terre cuite et ils étaient très facilement recyclables. Ils permettaient peut-être de démultiplier l'activité du porteur du *signaculum*, via ses subalternes, pour des opérations secondaires pour lesquelles celui-ci n'était pas nécessairement présent physiquement, n'engageant peut-être pas directement sa responsabilité juridique. Parmi ces opérations secondaires et dans le cas des *signacula* à *tria nomina* peut parfaitement s'intégrer le marquage d'une partie des amphores produites dans un atelier.

Le timbrage des amphores est aujourd'hui unanimement considéré comme lié à la gestion interne de ces centres de production et ne semble pas avoir eu de valeur juridique propre (Berni Millet 2012). Il s'agirait de marques liées à un nombre donné d'amphores cuites dans un four et destinées à répartir équitablement entre chacune des équipes de potiers et après cuisson, selon des proportions fixées par écrit au moment du chargement, les exemplaires aptes à être commercialisés.

Dans le corpus des *signacula* de Pompéi et de ses proches campagnes ainsi que dans celui de Gaule Narbonnaise<sup>14</sup>, 35 à 40 % des personnages qui se font connaître sont des affranchis comme l'indique leur surnom d'origine orientale. Ce chiffre est évidemment un minimum car peuvent également se cacher derrière des *cognomina* latins d'autres *liberti*. Ces affranchis se servaient peut-être de leur *signaculum* dans le cadre des *operae* qu'ils avaient l'obligation de fournir à leur *patronus*<sup>15</sup>. L'utilisation du *signaculum* leur permettait d'identifier un produit leur appartenant – soit qu'ils l'aient produit, soit qu'ils l'aient acheté pour le vendre – mais aussi de faire apparaître indirectement et par le biais de leur *praenomen* et de leur *nomen* l'identité de leur ancien maître, ce qui pouvait constituer un gage de respectabilité et de sérieux dans les affaires.

(12) Les *signacula* sont pourvus d'un anneau de suspension, orné en général des initiales en creux des *tria nomina*, qui confirme cette observation de bon sens. Cette partie du *signaculum* pouvait être utilisée pour cacheter, à la cire, des correspondances, des codex ou des rouleaux de papyrus.

(13) On signalera en dernier lieu la découverte dans la cité de Béziers, sur la villa de Sainte-Eulalie (Prades-sur-Vernazobre, Hérault), de l'une de ces empreintes (long. 5,7 cm ; larg. 2,8 cm) avec le texte rétrograde PRIMULI/BAEBFULV pour Primulus, (esclave/*vilicus*) de Baebius Fulvius ; un second objet du même type, malheureusement illisible, provient du même site. Je remercie Quentin Rul pour ces informations inédites et pour m'avoir permis de publier cette empreinte. À noter qu'un *signaculum* en bronze avec le texte T. FANI/POSTVMINI avait déjà été découvert à Sainte-Eulalie (Feugère, Mauné 2005, p. 457 ; sur les *Fanii*, impliqués dans la production de terres cuites architecturales, voir Christol, Fédière 2014).

(14) Pour Pompéi : Andreau 1974, p. 273-279 ; 78 exemplaires exploitables ; pour la Narbonnaise, Feugère, Mauné 2005 ; 53 ex. selon mes dernières recensions, cf. Mauné à par.

(15) Sur ces *operae* : Harris 1981, p. 339-352.



Constatant que, parmi les personnages des *signacula* de Pompéi, le nombre de boutiquiers et commerçants n'était pas négligeable – d'autant plus que les cachets ont été le plus souvent trouvés en ville – Jean Andreau a exclu, dans la plupart des cas, la présence parmi eux de régisseurs de propriétés, affranchis ou descendants d'affranchis chargés des biens ruraux de leurs patrons (Andreau 1974, p. 276). Certains *signacula*, comme celui de N. Popidius Narcissus Maior, qui s'identifie quasi certainement avec le N. Popidius Narcissus des tablettes de Jucundus dont le cachet de bronze a été retrouvé dans la *villa* de Castagno, à Scafati, appartenaient bien à des propriétaires ruraux (Andreau 1974, p. 225) – qui pouvaient cependant avoir d'autres activités économiques – mais ils constituent une exception dans le corpus pompéien de ces objets. Dans la cité de Béziers, le texte d'un *signaculum* trouvé récemment sur une grande *villa* de Puimisson, pouvant mentionner d'après Alfredo Buonopane (Buonopane 2014) un sénateur inconnu dans la prosopographie de Narbonnaise, T. Porcius Titianus ainsi que son esclave, R(..) identifiés dans le texte T. PORC(ius) TI/TIANI C(larissim) V(ir)//P(orci) T(itiani) R(..) (servi) indique clairement que cet objet était lié à la gestion du bien-fonds d'un clarissime par son *vilicus*. Dans ce cas précis, le texte est cependant différent de celui des objets qui nous occupent ici car il mentionne deux personnages dont l'un est sous la dépendance de l'autre.

En Gaule Narbonnaise, la nature des lieux de découverte des *signacula à tria nomina* sur deux lignes me semble également révélatrice du fait que ces objets n'étaient pas directement liés, dans leur immense majorité, à des pratiques de gestion administrative et/ou fiscale de propriétés rurales : ils sont toujours découverts dans des agglomérations principales ou secondaires, plus rarement dans des *villae* et jamais dans de simples établissements ruraux (Feugère, Mauné 2005 et *addenda* récents).

Il faut donc considérer, sur cette base, que l'usage des *signacula* dont il est ici question pouvait concerner non la gestion de bien-fonds mais plusieurs types d'activités commerciales ou productives, leur point commun étant de concerner des produits/matières molles – qui ne sont pas si nombreux que cela – sur lesquelles pouvaient être imprimés les textes sur deux lignes de ces cachets. Leur présence dans des *villae* serait liée au timbrage de produits achetés et retirés par un tiers extérieur. Elle pourrait signaler que leur porteur était à la fois le propriétaire de la *villa* mais, aussi, le personnage se chargeant de la commercialisation du produit timbré. Ainsi, grâce à ces timbres, lors des assemblages de lots pour le transport, les quantités appartenant à chacun étaient dûment identifiées. Puis, encore lors de la vente/consommation, il était possible d'identifier, en cas de problème, le commerçant se trouvant entre le producteur et le consommateur.

Cette solution expliquerait pourquoi la part des affranchis dans le corpus des *signacula* est si élevée – leurs activités se déployant surtout dans le monde des échanges et de la production alimentaire ou artisanale – et permettrait de ne pas être trop restrictif concernant les produits associés à l'usage/utilisation de ces objets.

Compte tenu de ces remarques, il faut bien admettre que le métier originel de nos deux affranchis n'était probablement pas

la production d'amphores mais qu'ils agissaient plutôt comme des « managers », pour reprendre le terme utilisé par Jean-Jacques Aubert (1994), louant des installations artisanales et y faisant travailler un groupe d'ouvriers et de potiers spécialisés, libres et/ou serviles, qu'ils avaient rassemblé autour d'eux. Ils étaient peut-être incités par C. Ennius (...) à développer leurs affaires dans une sphère d'activité sans doute guère éloignée de celle entrevue à Saint-Martin de Cros.

Parmi celles-ci, et de façon non exclusive, la commercialisation du vin conditionné dans ces conteneurs paraît être toute désignée et montrerait une évidente logique économique : le *signaculum* ou son empreinte en plomb aurait été utilisé au sein de l'atelier mais peut-être aussi et avant tout, de façon systématique, sur les bouchons en chaux<sup>16</sup> qui obstruaient les amphores remplies du vin d'un ou plusieurs domaines, prêtes à être commercialisées pour indiquer l'identité du marchand (Mauné à par.)<sup>17</sup>. Finalement, l'existence, en nombre très réduit (quatre sur amphores, une dizaine sur couvercles) de timbres imprimés à l'aide d'un *signaculum* de type Baratta 1b/c indiquerait que parmi les marchands de vin œuvrant en Narbonnaise, quelques-uns auraient également été actifs dans la production de conteneurs en céramique, ce qui n'a rien de très surprenant<sup>18</sup> mais confirme toutefois l'écran tendu entre ces deux mondes.

## 6. Conclusion

Commencée il y a plus de 25 ans, l'enquête sur C. Ennius Paeonius est à présent achevée, ou presque. En premier lieu, il faut d'abord rappeler que la chronologie de ses timbres imprimés sur Gauloise 4 – première moitié du III<sup>e</sup> s. – est assez bien cernée ce qui n'est finalement pas très courant dans le corpus des timbres sur amphores Gauloise 4 de Narbonnaise (cf. Corbeel 2018 ; p. 100-104). Surtout, l'atelier dans lequel Paeonius faisait produire des amphores a été localisé précisément dans la vallée de la Peyne, à 2 km en amont de deux des points de découverte de trois de ses timbres. Avec les Gauloise 4, les potiers tournaient aussi, dans de faibles proportions, des Gauloise 1, destinées au marché régional et à la partie méridionale du Massif Central.

Saint-Martin de Cros rejoint la liste, qui ne cesse d'augmenter, des ateliers de Narbonnaise du début du Bas-Empire (Mauné 2013 ; Bigot 2020) qui produisent, pour la viticulture

(16) Sur l'usage de la chaux pour fermer hermétiquement les amphores, voir notamment Djaoui 2011 à propos des Dr. 20 à huile. La couche de chaux qui recouvrait un petit opercule de terre cuite destiné à éviter qu'elle ne tombe dans le contenu était détruite lors de l'ouverture de l'amphore et les amphores trouvées en mer n'en présentent pas car la chaux se dissout au contact de l'eau. Ceci explique pourquoi nous n'avons pas de témoignage direct de cette pratique qui devait être très largement répandue.

(17) Rien n'indique en effet que les amphores produites à Saint-Martin de Cros aient exclusivement servi à conditionner le vin provenant du chai voisin ; elles ont pu être utilisées pour contenir le vin d'autres propriétés localisées dans la vallée de la Peyne.

(18) Le poids des marchands dans la filière vinicole de Narbonnaise est surtout perceptible selon moi dans l'apparition de différents types d'amphores à l'époque julio-claudienne puis dans le resserrement typologique des années 60 ap. J.-C. avec l'apparition du modèle Gauloise 4. Les marchands étaient en effet les seuls capables d'imposer des standards de production de ce type aux centaines de potiers actifs dans les ateliers provinciaux ainsi qu'à leurs propriétaires.

régionale, les conteneurs indispensables à la commercialisation du vin. Pour n'évoquer que la vallée de la Peyne, il faut ainsi citer l'atelier d'Embournière à Neffiès, actif jusqu'aux années 250 ap. J.-C. Certes, c'est à cette époque, parfois même bien avant (Brun, Tchernia 2020) – la proposition est néanmoins discutable (Mauné 2020) – que l'on situe le remplacement progressif de l'amphore par le tonneau en Narbonnaise méridionale. Mais aujourd'hui, la seule tendance observable est bien la multiplication des découvertes d'ateliers du III<sup>e</sup> s. produisant des amphores en terre cuite héritées du Haut-Empire. Cette dynamique invite par conséquent à accorder davantage d'attention à ce siècle de transition et à ne pas considérer que ce conteneur appartenait, déjà à cette époque, à un passé révolu.

Ces données, avec d'autres, invitent à s'interroger sur la vitalité, encore perceptible dans cette première moitié du III<sup>e</sup> s., de l'économie vinicole provinciale. Certes, un renversement de tendance est discernable à la fin du II<sup>e</sup> s. – voir à ce sujet l'abandon symptomatique, à la charnière des II<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> s., de la grande *villa* vinicole de Vareilles à Paulhan – inaugurant un long cycle de difficultés conjoncturelles mais, du point de vue structurel, sans doute la situation était-elle encore assez stable, du moins jusqu'au troisième quart du III<sup>e</sup> s. (Christol 2010, p. 623-626). Dans l'atelier de Sallèles-d'Aude, l'activité fut ainsi continue tout au long du III<sup>e</sup> s. (Laubenheimer 2001) et des Gauloise 4 furent produites en Narbonnaise jusque dans le courant du IV<sup>e</sup> s., en particulier le long de la frange littorale de la partie orientale de la province (Bigot 2020, p. 87-89), ce qui pourrait montrer une réalité économique plus complexe, certains territoires conservant encore une belle dynamique.

Les prospections de surface à Saint-Martin ont également mis en évidence une production de matériaux de construction (ce qui ne surprend guère), de céramiques à pâte claire et de céramiques communes Brune Orangée Biterroise. La fouille d'Embournière avait déjà permis d'étendre la zone

de production de la BOB bien au-delà de l'interfluve Orb/Libron où sont localisés plusieurs ateliers. La découverte de Saint-Martin de Cros confirme cette extension vers le nord et amplifie le rôle de ce secteur du territoire de la colonie romaine de Béziers dans la production de cette vaisselle. La BOB qui occupe dans le Biterrois une place majoritaire dans la cuisine et sur la table, n'était pas seulement produite dans l'interfluve Orb/Libron mais, plus largement, entre Orb et Peyne.

La chronologie de la production de Saint-Martin, ainsi que sa typologie, ont pu être notamment précisées par l'examen des vases trouvés, en contexte stratifié, lors de la fouille du puits de l'Auribelle (Pézenas), réalisée en 2015. Le mobilier trouvé en surface, qui comprend essentiellement des formes basses ou hautes et fermées destinées à la cuisson et au petit stockage, ne représente en réalité qu'une partie des productions locales de BOB car dans le puits, les cruches de Saint-Martin sont bien présentes, en raison de leur utilisation comme vase à puiser. La fabrication de cette vaisselle a donc pu couvrir au moins un siècle et demi.

C. Ennius Paeonius, affranchi de C. Ennius (...) et probable *alter ego* de C. Ennius Crysipus, fut, à un moment de sa vie professionnelle, un producteur d'amphores vinaires mais pas seulement si l'on tient compte du fait qu'il a fait timbrer ces dernières à l'aide de son *signaculum* ou d'une copie en plomb de celui-ci. Ce faisant, il l'a détourné de son usage habituel et j'ai essayé de montrer que cette observation pouvait nous permettre d'en savoir davantage sur ses activités. L'hypothèse que C. Ennius Paeonius ait été un commerçant en vin faisant fabriquer des amphores vinaires dans un atelier de la cité de Béziers paraît recevable mais, il faut en convenir, elle reste à discuter (Mauné à par.) ; elle repose sur la mise en perspective de divers éléments factuels plutôt que sur une preuve irréfutable. Des critiques et remarques verront probablement le jour et, sans doute, feront-elles avancer la réflexion.

## Références bibliographiques

### Sources

**Cicéron** : *Correspondances*, Texte établi et traduit par L.-A. Constans, CUF, les Belles Lettres, Paris 2018, 297 p.

**CIL XII** : *Corpus Inscriptionum Latinarum XII. Inscriptiones Galliae Narbonensis Latinae*, O. Hirschfeld, 1888.

**CIL XV** : *Corpus Inscriptionum Latinarum XV. Inscriptiones urbis Romae Latinae. Instrumentum domesticum*, Pars I, H. Dressel 1891 ; Pars II, fasc. 1, H. Dressel, 1899.

### Publications, thèses

**Alföldy 1991** : Gézá Alföldy, *Histoire sociale de Rome*, Paris, 1991.

**Andreau 1974** : Jean Andreau, *Les affaires de Monsieur Jucundus*, Rome, 1974.

**Andreau 2009** : Jean Andreau, « Les briques et tuiles de la région de Rome et les contrats de *locatio conductio* », in C. Cascone, C. Masi Doria (dir.), *Fides Humanitas lus*, 9 maggio 2007, Naples, 2009, p. 65-82.

**Aubert 1994** : Jean-Jacques Aubert, *Business Managers in Ancient Rome. A social an economic study of institores, 200 BC – 250 AD*, Leiden, New-York, Köln, 1996.

**Baratta 2014** : Giulia Baratta, « Il *signaculum* al di là del testo: la tipologia delle lamine », in A. Buonopane, S. Braito (dir.), *Instrumenta inscripta 5. Signacula ex aere : espaetti epigrafici, archeologici, giuridici, prosopografici, collezionistici*, Atti del convegno internazionale, Verona, 20-21 settembre 2012. Roma, 2014, p. 101-132.

**Berni Millet 1999** : Piero Berni Millet, « La piel del Monte Testaccio. Un estudio sobre la primera prospección sistemática de Dressel », in J.-M. Blazquez Martinez, José Remesal Rodríguez J. (éds), *Estudios sobre el Monte Testaccio (Roma)*, Col.lección Instrumenta, 6, Barcelona, 1999, p. 205-273.

**Berni Millet 2008** : Piero Berni Millet, *Epigrafía anfórica de la Betica : nuevas formas de análisis*, Col.lección Instrumenta, 29, Barcelona, 2008, 639 p.

**Berni Millet 2012** : Piero Berni Millet, « Autopsie du timbre sur amphore romaine », in M. E. Fuchs, R. Sylvestre, Ch. Schmidt Heidenreich (dir.), *Inscriptions mineures : nouveautés et réflexions*, Actes du premier colloque Ductus, 19-20 juin 2008, Université de Lausanne, Bern, 2012, p. 151-163.

**Bigot 2020** : Fabrice Bigot, *Production et commerce des amphores gauloises sur le littoral et dans les ports de Narbonnaise*, Archéologie et Histoire romaine 44, Drémil Lafage 2020.

**Bonifay 2004** : Michel Bonifay, *Études sur la céramique romaine tardive d'Afrique*, BAR International Series 1301, Oxford, 2004, 525 p.

**Bouet 1999** : Alain Bouet, *Les matériaux de construction en terre cuite dans les thermes de la Gaule Narbonnaise*, Bordeaux, 1999, 208 p.

**Bourgeon 2021** : Oriane Bourgeon, *La production d'amphores à huile dans la vallée du Genil (I<sup>er</sup> s.-V<sup>e</sup> s. ap. J.-C.). Contribution à l'histoire socio-économique de la Bétique romaine*, Série OLEASTRO, 1, Col.lección Instrumenta, Barcelona, 2021.

**Brun 1986** : Jean-Pierre Brun, *L'oléiculture antique en Provence. Les huileries du département du Var*, Suppl. 15 à la RAN, Paris, 1986.

**Brun, Tchernia 2020** : Jean-Pierre Brun, André Tchernia, « *Dolia* bien visibles et tonneaux invisibles », in Ch. Carrato, F. Cibecchini (dir.), *Nouvelles recherches sur les dolia. L'exemple de la Méditerranée nord-occidentale à l'époque romaine (I<sup>er</sup> s. av. J.-C.-III<sup>e</sup> s. ap. J.-C.)*, suppl. 50 à la RAN, Montpellier, 2020, p. 275-282.

**Buonopane 2014** : Alfredo Buonopane, « Senatores in signaculis : primi risultati di una ricerca in corso », in Maria Letizia Caldelli, Georgio Luca Gregori (dir.), *Epigrafia e ordine senatorio*, 30 anni dopo, Titvli X. Rome 2014, p. 545-557.

**Carrato 2017** : Charlotte Carrato, *Le dolium en Gaule Narbonnaise (I<sup>er</sup> a. C.-III<sup>e</sup> S. p. C.). Contribution à l'histoire socio-économique de la Méditerranée nord-occidentale*, Mémoires 46, Ausonius Éditions, Bordeaux, 2017.

**Carrato et al. 2019** : Charlotte Carrato, Véronica Martínez Ferreras, Jean-Marie Dautria, Michèle Bois, « The Biggest Opus doliare. Production in Narbonese Gaul Revealed by Archaeometry (1st-2nd c. AD) », *Archaeosciences* 43 (1), 2019, p. 69-82.

**Chouquer, Favory 2001** : Gérard Chouquer, François Favory, *L'arpentage romain. Histoire des textes, droit, techniques*, Paris, 2001.

**Christol 2010** : Michel Christol, *Une histoire provinciale. La Gaule narbonnaise de la fin du II<sup>e</sup> s. av. J.-C. au III<sup>e</sup> s. ap. J.-C.*, Paris, 2010.

**Christol, Fédière 2014** : Michel Christol, Gilbert Fédière, « L'activité artisanale dans le territoire de la colonie romaine de Béziers : l'atelier de Troilus / T. Fanius Troilus », *RAN* 47, 2014, p. 63-77.

**Cibechini 2017** : Franca Cibechini, « Les routes de commercialisation du vin de Narbonnaise : l'apport des épaves profondes au large de la Corse », *Gallia* 74-2, 2017, p. 119-130.

**Clavel 1970** : Monique Clavel, *Béziers et son territoire dans l'Antiquité*, Paris, 1970.

**Colin et al. 2007** : Marie-Géneviève Colin, Laurent Schneider, Laurent Vidal avec la participation de Martine Schwaller, « Roujan-Medilhanum (?), de l'Antiquité au Moyen-Âge. De la fouille du quartier des sanctuaires à l'identification d'une nouvelle agglomération de la cité de Béziers », *RAN* 40, 2007, p. 117-193.

**Corbeel 2018** : Séverine Corbeel, *Les producteurs de matériaux de construction en terre cuite et d'amphores en Gaule Narbonnaise. L'apport des estampilles à la connaissance des structures socio-économiques d'une province romaine (I<sup>er</sup> s. av.-IV<sup>e</sup> s. ap. J.-C.)*, Thèse de doctorat, 2 vol. Université Paul Valéry-Montpellier 3, décembre 2018.

**Corbeel, Duperron 2013** : Séverine Corbeel, Guillaume Duperron avec la coll. de Fabrice Bigot et Luc Long, « Nouvelles données sur les timbres sur amphores et couvercles gaulois d'Arles (B.-du-Rh.) », *RAN* 46, 2013, p. 395-430.

**Dellong 2002** : Éric Delong avec la coll. de Daniel Moulis, Josie Farré, *Narbonne et le Narbonnais. Carte Archéologique de la Gaule 11/1*, Paris 2002.

**Desbonnets 2018** : Quentin Desbonnets, *Les ateliers d'amphores à huile du conventus d'Hispalis (Séville, Espagne). Caractérisation et étude d'une zone de production de la province romaine de Bétique (I<sup>er</sup> s. av.-V<sup>e</sup> s. ap. J.-C.)*, Thèse de doctorat, 3 vol. Université Paul Valéry-Montpellier 3, décembre 2018.

**Djaoui 2011** : David Djaoui, « Découverte d'un double sceau en bois à date consulaire (épave de Tiboulou de Maire) », in *Actes du Congrès International de la SFEAG*, Arles, 2-5 juin 2011, Marseille, 2011, p. 625-632.

**Étienne, Mayet 2004** : Robert Étienne, Françoise Mayet, *L'huile hispanique (vol. I) et Corpus des timbres sur amphores Dressel 20 (vol. II)*, Paris, 2004.

**Feugère, Mauné 2005** : Michel Feugère, Stéphane Mauné, « Les *signacula* de bronze en Gaule Narbonnaise », *RAN* 38, 2005, p. 437-458.

**Galasso 1981** : Maurizio Galasso, « Studio pluridisciplinare del materiale proveniente da un carico navale del I-III secolo d. c. scoperto sui fondali dell'Isola del Giglio (Grosseto, Italie) », *Forma Maris Antiqui XI-XII*, 1975-1981, p. 117-144.

**Gaudemet 1994** : Jean Gaudemet, *Les institutions de l'Antiquité*, Paris, 1994.

**Gayraud 1981** : Michel Gayraud, *Narbonne antique. Des origines à la fin du III<sup>e</sup> s.*, Suppl. 8 à la RAN, Paris 1981.

**Genin 2007** : Martine Genin, *La Graufesenque (Millau, Aveyron). Vol. II. Sigillées lisses et autres productions*, Bordeaux, 2007.

**González Tobar 2020** : Iván González Tobar, *La production d'amphores à huile dans le Conventus Cordubensis (Province de Bétique, Espagne) à l'époque romaine. Nouvelles perspectives socio-économiques*, Thèse de doctorat, 2 vol. Université Paul Valéry-Montpellier 3, décembre 2020.

**Harris 1981** : William Harris, « The Imperial Rescript from Vadargate », *Athenaeum*, 59, 1981, p. 339-352.

**Járrega Domínguez 2016** : Ramón Járrega Domínguez, « Personajes foráneos en la epigrafía de las ánforas Pascual 1 y Oberaden 74. Aproximación a los cambios en la gestión de la producción vinaria en la Hispania Citerior en época de Augusto », *Dialogues d'Histoire Ancienne*, vol. 42, n°2, 2016. p. 155-190.

**Kajanto 1968** : Liro Kajanto, « The significance of non latin cognomina », *Latomus*, 27, 1968, p. 517-534.

**Laubenheimer 1989** : Fanette Laubenheimer, « *L'oppidum* d'Ambrussum. Évolution de l'économie et du mode de vie : les mobiliers. Les amphores », in J.-L. Fiches (dir.), *L'oppidum d'Ambrussum et son territoire*, Paris 1989, p. 121-128.

- Laubenheimer 2001** : Fanette Laubenheimer, « L'atelier de Sallèles d'Aude et son évolution dans le temps, in F. Laubenheimer (dir.), *20 ans de recherches à Sallèles d'Aude*, Actes du colloque international de Sallèles d'Aude, 27 et 28 septembre 1996, Paris, 2001, p. 11-24.
- Laubenheimer 2018** : Fanette Laubenheimer, « La diffusion des amphores vinaires de Gaule Narbonnaise dans le monde romain et au-delà », in S. Mauné, F. Bigot, S. Corbeel (dir.), *Recherches récentes sur les ateliers de production et les amphores vinaires de Gaule Narbonnaise et de Tarraconaise*, Actes de la table-ronde d'Aspiran, 24-25 mars 2016. Dossier scientifique RAN 50-51, 2017-2018, p. 25-39.
- Laubenheimer et al. 1992** : Fanette Laubenheimer, Martine Schwaller, Laurent Vidal, « Nîmes, les amphores de la rue de Condé », in F. Laubenheimer (dir.) *Les amphores en Gaule. Production et consommation*, Actes de la table-ronde internationale de Metz, 4-6 oct. 1990, Paris 1992, p. 133-150.
- Laubenheimer, Schmitt 2009** : Fanette Laubenheimer, Anne Schmitt, *Amphores vinaires de Narbonnaise. Production et grand commerce. Création d'une base de données géochimiques des ateliers*, Lyon, 2009.
- López Barja 2010** : Pedro López Barja, « Empire Sociology. Italian freedmen, from success to oblivion », *Historia* vol. 59, n°3, p. 321-341.
- Mathé et al. 2019** : Vivien Mathé, Adrien Camus, Stéphane Mauné, Oriane Bourgeon, « Apports des prospections magnétiques et électriques à la reconnaissance des ateliers de potiers antiques. L'exemple de l'Estagnola à Aspiran (Hérault) », in M. Denti, M. Villette (dir.), *Archéologie des espaces artisanaux. Fouiller et comprendre les gestes des potiers*, Actes du colloque international de Rennes, 27-28 novembre 2014, Monographies d'Archéologie Méditerranéenne, H.S. n°9, Montpellier 2019, p. 359-362.
- Mauné 1996** : Stéphane Mauné, « Nouvelles données sur la céramique "Brune Orangée Biterroise" (BOB) : l'atelier des Demoiselles à Tourbes (Hérault) », in *Actes du congrès international de la SFEACG*, Dijon, 16-19 mai 1996, Marseille 1996, p. 395-407.
- Mauné 1998** : Stéphane Mauné, *Les campagnes de la cité de Béziers dans l'Antiquité (partie nord-orientale), II<sup>e</sup> s. av.-VI<sup>e</sup> s. ap. J.-C.*, Archéologie et Histoire romaine 13, Éd. M. Mergoïl, Montagnac 1998, 532 p.
- Mauné 2001** : Stéphane Mauné, « Les ateliers de potiers d'Aspiran. Nouvelles données et perspectives », in F. Laubenheimer (dir.), *20 ans de recherches à Sallèles-d'Aude*, Actes du colloque international de Sallèles-d'Aude, 27 et 28 septembre 1996, Paris, 2001, p. 159-194.
- Mauné 2003** : Stéphane Mauné, « Paysage et usages du sol dans la région de Béziers (Gaule Narbonnaise) entre le I<sup>er</sup> s. av. J.-C. et le III<sup>e</sup> s. ap. J.-C. », in L. Labruna, R. Pierobon (dir.), *Paesaggio e utilizzazione della terra : diritto, economia, società*, Actes du colloque international, Naples, 26-27 février 1999, Index, 2003, p. 250-294.
- Mauné 2012** : Stéphane Mauné, « Un timbre de Q. Iulius Theophilus sur Pascual 1 de Tarraconaise à Aspiran (Hérault). Un nouvel indice des liens économiques entre les provinces de Tarraconaise et de Narbonnaise au début du I<sup>er</sup> s. ap. J.-C. ? in S. Mauné, Ch. Carrato (dir.), *Le complexe domanial et artisanal de Saint-Bézard à Aspiran (Hérault)*, Dossier scientifique collectif, RAN 45, 2012, p. 143-164.
- Mauné 2013** : Stéphane Mauné, « La géographie des productions des ateliers d'amphores de Gaule Narbonnaise pendant le Haut-Empire. Nouvelles données et perspectives », RAN 46, 2013, p. 337-374.
- Mauné 2020** : Stéphane Mauné, « Seulement des amphores pour le transport du vin ? » in S. Mauné, R. Bourgaut, *Contours (Saint-Pargoire, Hérault, France). Recherches pluridisciplinaires sur un atelier d'amphores de Gaule Narbonnaise (fin du I<sup>er</sup> s. av. J.-C.-déb. du III<sup>e</sup> s. ap. J.-C.)*, Monographie d'Archéologie Méditerranéenne 40, Montpellier 2020, p. 213-216.
- Mauné à par.** : Stéphane Mauné, « L'utilisation des *signacula* en bronze (type Baretta 1b/c) en Gaule Narbonnaise. Nouvelles propositions et perspectives », à par.
- Mauné, Abauzit 2005** : Stéphane Mauné, Pierre Abauzit, « À propos de quelques timbres sur amphores Gauloise 4 de la basse vallée de l'Hérault, récemment publiés », *Bull. Instrumentum* 22, Décembre 2005, p. 32-36.
- Mauné, Bourgaut 2020** : Stéphane Mauné, Ronan Bourgaut, *Contours (Saint-Pargoire, Hérault, France). Recherches pluridisciplinaires sur un atelier d'amphores de Gaule Narbonnaise (fin du I<sup>er</sup> s. av. J.-C.-déb. du III<sup>e</sup> s. ap. J.-C.)*, Monographie d'Archéologie Méditerranéenne 40, Montpellier 2020, 364 p.
- Mauné, Lescure 2008** : Stéphane Mauné, Julie Lescure, « La typo-chronologie de la céramique Brune Orangée Biterroise (BOB). État de la question et perspectives (II<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> s. ap. J.-C.) », in *Actes du congrès international de la SFEACG*, Ampurias, 1er-4 mai 2008, Marseille 2008, p. 813-836.
- Mauné, Trintignac 2011** : Stéphane Mauné, Alain Trintignac, « La poix des Gabales et des Rutènes. Une matière première vitale pour la viticulture de Narbonnaise centrale durant le Haut-Empire », in Ph. Gruat, J.-M. Pailler, D. Schaad (dir.), *Les Rutènes, du peuple à la cité. De l'indépendance à l'installation dans le cadre romain (150 av.-200 ap. J.-C.)*, Actes du colloque de Rodez/Millau, 15-17 novembre 2007, suppl. Aquitania, Bordeaux, 2011, p. 367-395.
- Mauné et al. 2004** : Stéphane Mauné, Sarah Silvéreano, Michel Feugère, Jean Bussière, Stéphanie Raux, Vianney Forest, Julie Lescure, Corinne Sanchez, « Les poubelles de Titus Iulius Paternus à L'Auribelle-Basse (Pézenas, Hérault) ? Étude d'un dépotoir des années 140-170 ap. J.-C. », in *Actes du congrès international de la SFEACG, Vallauris, mai 2004*, Marseille 2004, p. 403-430.
- Mauné et al. 2006** : Stéphane Mauné, Ronan Bourgaut, Julie Lescure, Charlotte Carrato, Cédric Santran, « Nouvelles données sur les productions céramiques de l'atelier de Dourbie à Aspiran (Hérault) (première moitié du I<sup>er</sup> s. ap. J.-C.) », in *Actes du Congrès International de la SFEACG*, Pézenas, 25-28 mai 2006, Marseille, 2006, p. 157-188.
- Mauné et al. 2007** : Stéphane Mauné, Ronan Bourgaut, Jean-Louis Paillet avec la coll. de Samuel Longepierre et Georges Marchand, « Un moulin hydraulique du II<sup>e</sup> s. ap. J.-C. dans l'établissement de l'Auribelle-Basse (Pézenas, Hérault) », in J.-P. Brun, J.-L. Fiches (dir.), *Force hydraulique et machines à eau dans l'Antiquité romaine*, Actes du colloque international du Pont du Gard, 20-22 septembre 2006, Collection du Centre Jean Bérard, Naples, 2007, p. 115-148.
- Mauné et al. 2014** : Stéphane Mauné, Enrique García-Vargas, Oriane Bourgeon, Charlotte Carrato, Sergio García-Dils, Séverine Corbeel, Fabrice Bigot, Jacobo Vásquez Paz, « L'atelier d'amphores à huile Dr. 20 de Las Delicias à Ecija (Prov. de Séville, Espagne). Résultats de la campagne de fouille 2013 et perspectives », in *Actes du Congrès International de la SFEACG*, Chartres, 29 mai-1<sup>er</sup> juin 2014, Marseille, 2014, p. 419-444.
- Mauné et al. 2018a** : Stéphane Mauné, Séverine Corbeel, Charlotte Carrato, Ophélie Tiago Seoane, Aurélie Artuso, Iván González Tobar, Vincent Lauras, « Production d'amphores, de céramiques à pâte claire, de BOB et de *dolia* dans l'arrière-pays de Béziers. L'atelier de potiers d'Embournière à Nefflès (Hérault), I<sup>er</sup>-III<sup>e</sup> s. ap. J.-C. », in *Congrès International de la SFEACG*, Reims, 10-13 mai 2018, Marseille, 2018, p. 421-454.
- Mauné et al. 2018b** : Stéphane Mauné, Quentin Desbonnets, Séverine Corbeel, Oriane Bourgeon, Vincenzo Pellegrino, Corinne Dubler, Iván González Tobar, Jean-Claude Roux, « L'atelier d'amphores vinaires de l'Estagnola à Aspiran (Hérault, 70-120 ap. J.-C.). Étude des structures et des productions (fouille 2014/2016) », in S. Mauné, F. Bigot, S. Corbeel (dir.), *Recherches récentes sur les ateliers de production et les amphores vinaires de Gaule Narbonnaise et de Tarraconaise*, Actes de la table-ronde d'Aspiran, 24-25 mars 2016. Dossier scientifique RAN 50-51, 2017-2018, p. 143-208.
- Mayer 2014** : Marc Mayer, « *Signata nomina* ; sobre el concepto y valor del término *signaculum* con algunas consideraciones sobre el uso de los instrumentos que designa », in A. Buonopane, S. Braitto (dir.), *Instrumenta inscripta 5. Signacula ex aere : espaetti epigrafici, archeologici, giuridici, prosopografici, collezionistici*, Atti del convegno internazionale, Verona, 20-21 settembre 2012. Roma, 2014, p. 11-33.
- Moros Díaz 2018** : Juan Moros Díaz, *Análisis epigráfico de los sollos olearios béticos hallados en centros de producción : el caso de la zona productora de la Scalensia*, Tesis Doctoral, Universitat de Barcelona, Barcelona, 2018.
- Olesti Vila, Carreras Monfort 2013** : Oriol Olesti Vila, César Carreras Monfort, « Le paysage social de la production vitivinicole dans l'*ager Barcinonensis* : esclaves, affranchis et *institores* », *Dialogues d'histoire ancienne* 39/2-2013, p. 147-189.
- Picon 1998** : Maurice Picon, « Étude en laboratoire de quelques productions des ateliers du Biterrois nord-oriental », in Mauné 1998, p. 224-227.
- Rendini 1991** : Paola Rendini, « La prima età imperiale : il relitto di Cala Cupa (Isola del Giglio) », in M. Celuzza, P. Rendini (dir.), *Relitti di storia : archeologia subacquea in Maremma*, Siena, 1991, p. 95-99.
- Rouquette 2003** : Daniel Rouquette, « Probables ateliers d'amphores Gauloise 4 dans la région Agde-Pézenas-Mèze (Hérault) », *Archéologie en Languedoc* n°27, 2003, p. 169-172.



**Schmitt 2020** : Anne Schmitt, « Les caractéristiques chimiques des amphores de Contours », in Mauné, Bourgaut 2020, p. 282-285.

**Solin 1982** : Heikki Solin, *Die griechischen Personennamen in Rom. Ein Namenbuch*, Berlin, 1982.

**Tito 2012** : Valéria Tito, « Il relitto di Cala Cupa, isola del Giglio (GR) : revisione critica e confronti nelle ambito del commercio del vino gallico », *Notiziario della Soprintendenza per i beni archeologici della Toscana*, 8, 2012, p. 163-172.

**Ugolini, Olive 2013** : Daniela Ugolini, Christian Olive avec la coll. d'Elian Gomez, Béziers, *Carte Archéologique de la Gaule 34/4*, Paris, 2013.

## Rapports inédits, mémoires\*

**Barthélemy 2013** : José Barthélemy, *Caux, sur le chemin des lieux de culte disparus*, Caux, 2013, 28 p.

**Bigot 2011** : Fabrice Bigot, *La typologie des amphores de l'atelier de potiers de Saint-Bézard (Aspiran, Hérault)*, Mémoire de Master 1 d'Archéologie de l'Université de Montpellier 3, Montpellier-Lattes juin 2011, 150 p.

**Bruniaux 2021** : Guillaume Bruniaux, *Prospection géophysique sur les sites de l'Auribelle-Basse (Pézenas, Hérault) et de Saint-Martin de Cros (Caux, Hérault)*, Rapport de prestation, La Rochelle, avril 2021, 29 p.

**Lauras 2018** : Vincent Lauras, *Peuplement, occupation du sol et économie à l'époque romaine : l'exemple de la zone Roujan/Neffiès (Hérault, cité de Béziers, I<sup>er</sup> s. av. n. è. - V<sup>e</sup> s. de n. è.)*, Mémoire de Master 2 d'Archéologie de l'Université Paul Valéry-Montpellier3, septembre 2018.

**Mauné 1994** : Stéphane Mauné, *Inventaire archéologique communal de Caux (Hérault)*, SRA Lang./Rouss., Montpellier 1994.

**Mauné dir. 2001** : Stéphane Mauné (dir.), *Fouille archéologique programmée de l'établissement gallo-romain de l'Auribelle-Basse à Pézenas (Hérault). Secteurs nord et ouest. Campagne juillet 2001*, Rapport intermédiaire du programme pluriannuel SRA Lang./Rouss., Lattes, novembre 2001, 59 p.

**Mauné 2021** : Stéphane Mauné, « La céramique Sableuse Oxydante du Languedoc Central (SOLC) : un nouveau fossile directeur de la moyenne vallée de l'Hérault (fin III<sup>e</sup>-mil. IV<sup>e</sup> s.) », in S. Mauné, O. Tiago-Seoane (dir.), *Saint-Bézard (Aspiran, Hérault). Une villa vinicole d'époque romaine en Narbonnaise centrale (deb. I<sup>er</sup> s.-V<sup>e</sup> s. ap. J.-C.)*, Rapport Final de la fouille programmée 2020, Montpellier, février 2021, p. 83-86.

**Mauné, Fémenias 2017** : Stéphane Mauné, Jean-Marc Fémenias (dir.), *Le puits gallo-romain de l'Auribelle-Basse (Pézenas, Hérault)*, Rapport Final d'Opération archéologique programmée, SRA Lang./Rouss., Montpellier janvier 2017, 77 p.